Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
***

ARRONDISSEMENT DE ST JULIEN-EN-GENEVOIS

***

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

OBJET :

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ANNÉE 2025 DU PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS

N° CC_2026_0110

Séance du : mercredi 16 septembre 2026

Convocation du : 10 septembre 2026

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :
Cristian GUERET, Carole DARCY, Gabriel DOUBLET, Nadia MUGNIER, Maxime GACONNET, Amine MEHDI, Nastia OUEJDOUNI, Christophe BORREL, Radjaa MEHDI, Samir BASSIM, Sara SHALA-MALOKU, Steve BONNARD, Férial DJAFFALI, Sébastien LESAGE, Anissa HADDAD, Christophe MAYCA, Charline CHÉNOT, Stéphane HAMZA, Joseph FAVRE, Mylène SAILLET RAPHOZ, Cüneyt YESILYURT, Anne-Marie BRDAR, Denis SERVAGE, Rosanna DULLAART, Bernard BOCCARD, Marion BARGES-DELATTRE, Anne VINDEVOGEL, Nicolas TEREINS, Sandra SALVATGÉ, Antoine BLOUIN, Odette MAITRE, Nadège ANCHISI, Denis MAIRE, Christine BURKI, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Jean COMBETTE, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Anne-Lise VOUTAY, Jean-Pierre BELMAS, Pascale PELLIER, Eddy BARONNET, Christine MOUCHET, Christophe CALLAY, Coralie FERNEX, Johann BONTEMPS, Christiane CHAVANNE

Représentés :
Thierry BOUVET par Carole DARCY, Guillaume MATHELIER par Joseph FAVRE, Chadia LIMAM par Maxime GACONNET, Dominique LACHENAL par Mylène SAILLET RAPHOZ, Claude ANTHONIOZ ROSSIAUX par Anne VINDEVOGEL, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Jean-Marc CHEVALLEY par Coralie FERNEX

Excusés :
Isabelle VINCENT, Stéphane PASSAQUAY

***

Vu les statuts du Pôle métropolitain du Genevois français,

Vu l'article L. 5211-39 du Code général des collectivités territoriales,

Comme chaque année, le Conseil communautaire est invité à prendre connaissance du rapport d'activité du Pôle métropolitain du Genevois français.

Le rapport d'activité, obligation légale, est un document de référence qui donne une vision complète de toutes les actions d'intérêt métropolitain, afin de promouvoir un modèle d'aménagement, de développement durable et de solidarité territoriale, portées par le Pôle métropolitain du Genevois français au cours de l'année 2025.

Le tournant opérationnel du Pôle métropolitain s'illustre d'abord à l'échelle transfrontalière, avec l'élaboration et la remise aux autorités fédérales suisses du projet d'agglomération 5 du Grand Genève comprenant 22 mesures de mobilité sur le territoire français, ainsi que la signature des accords transfrontaliers pour le financement d'infrastructures de mobilité. Les cofinancements fédéraux et genevois qui en découlent favoriseront la réalisation de projets d'envergure et ainsi le développement de

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

notre réseau de transports.

La coopération entre les intercommunalités s'illustre également au travers du SCoT, qui place quatre intercommunalités du Genevois français en situation de coordonner leur politique d'aménagement, et du contrat chaleur renouvelable porté avec l'ADEME : en 2025, 8,9 des 12 millions d'euros disponibles ont été mobilisés pour soutenir 31 projets de géothermie, chaufferies bois et réseaux de chaleur.

2025 a aussi été marquée par le lancement d'un programme pédagogique sur la pollution lumineuse auprès des scolaires, et par le succès toujours croissant du Fonds culturel du Grand Genève.

Après plusieurs années de préfiguration, le 1er juillet 2025 a marqué une étape fondatrice pour la mobilité du territoire, avec le transfert effectif de la compétence mobilité par Annemasse – Les Voirons agglomération et la Communauté de communes du Genevois, donnant naissance à Genevois français Mobilités. Cela fait quinze ans que nous rêvons de voir des bus traverser nos territoires, floqués Pôle métropolitain du Genevois français, démontrant notre capacité à parler d'une même voix. Avec cette AOM – dont nous souhaitons qu'elle puisse coopérer et agir avec l'ensemble des membres du Pôle métropolitain –, nous unissons nos forces pour répondre aux besoins réels de notre territoire.

Ce déploiement s'est traduit concrètement dans le quotidien des habitants : la nouvelle ligne 4 relie désormais Annemasse à Saint-Julien-en-Genevois avec une fréquence multipliée par quatre, tandis que la ligne de covoiturage HéLéman Vuache-Genevois s'est étendue à huit nouvelles communes.

Ces avancées sont le fruit du travail collectif des élus et des équipes du Pôle métropolitain et de ses membres. Elles tracent le chemin d'un Genevois français qui s'affirme, coopère à toutes les échelles et avance, ensemble.

Le mandat qui s'ouvre doit permettre d'agir collectivement à l'échelle du Genevois français sur des sujets essentiels comme l'habitat, le foncier, la santé et l'économie. Cela nous permettra d'être plus forts et de coopérer étroitement avec nos partenaires français et suisses.

Conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, il est proposé au Conseil communautaire de prendre acte du rapport d'activités 2025 du Pôle Métropolitain du Genevois Français dont Annemasse Agglo est membre.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :
A l'unanimité,
DECIDE :

DE PRENDRE ACTE du rapport d'activité 2025 du Pôle métropolitain du Genevois français.

Signé électroniquement par : Gilles RAVINET
Date de signature : 17/09/2026
Qualité : Agglo - DGS

Signé électroniquement par : Nadège ANCHISI
Date de signature : 21/09/2026
Qualité : Agglo - Secretaire Conseil Communautaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

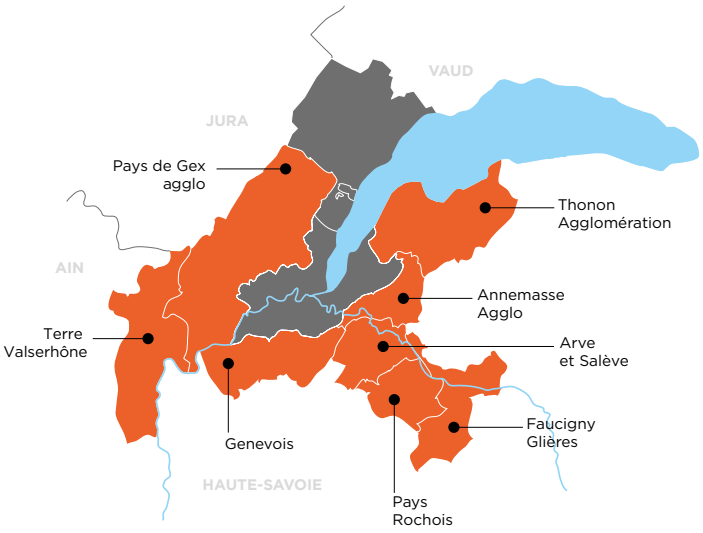
GENEVOIS FRANÇAIS Pôle métropolitain

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS



Pôle métropolitain du Genevois français

Grand Genève

Repères

461 188 HABITANTS

117 COMMUNES

8 MEMBRES

- **3 communautés d'agglomération**
- **5 communautés de communes**

Les instances politiques

Le Bureau

PRÉSIDENT

Christian DUPESSEY, Annemasse Agglomération

VICE-PRÉSIDENTS

Vincent SCATTOLIN, Pays de Gex agglo
Chrystelle BEURRIER, Thonon agglo
Julien BOUCHET, CC Genevois
Pierrick DUCIMETIERE, CC Pays Rochois
Stéphane VALLI, CC Faucigny-Glières
Benjamin VIBERT, Terre Valserhône l'Interco
Sébastien JAVOGUES, CC Arve et Salève

MEMBRES DU BUREAU

Aurélie GODARD CHARILLON, Pays de Gex agglo
Gabriel DOUBLET, Annemasse Agglomération
Christophe ARMINJON, Thonon agglo
Carole VINCENT, CC Genevois
Claude THABUIS, CC Pays Rochois
Philippe MONET, CC Faucigny-Glieres
Régis PETIT, Terre Valserhone l'Interco
Nadine PERINET, CC Arve et Salève

En 2025, le Bureau du Pôle métropolitain s'est réuni à 11 reprises.

Le Comité syndical

Le Comité syndical est composé de **44 délégués titulaires et 44 suppléants.** Au total, 10 Comités syndicaux ont été tenus en 2025.

L'équipe du Pôle métropolitain

Au 31 décembre 2025, le Pôle métropolitain est doté d'une équipe de 43 agents permanents. Le Pôle métropolitain a intégré en juillet 2025 les équipes mobilité d'Annemasse Agglo et de la Communauté de communes du Genevois. 4 agents SCoT et 2 techniciens SIG viennent compléter l'équipe sur une partie de leur temps de travail.

EN SAVOIR +

Organisations politiques et équipe
genevoisfrancais.org ▶ fonctionnement

Comprendre le Pôle métropolitain, Genevois français Mobilités & le SCoT
genevoisfrancais.org ▶ Centre de ressources / Publications

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

ÉDITO



Gabriel DOUBLET
Président
du Pôle métropolitain
du Genevois français

2025 : UN TOURNANT OPÉRATIONNEL

Ce tournant opérationnel s'illustre d'abord à l'échelle transfrontalière, avec l'élaboration et la remise aux autorités fédérales suisses du projet d'agglomération 5 du Grand Genève comprenant 22 mesures de mobilité sur le territoire français, ainsi que la signature des accords transfrontaliers pour le financement d'infrastructures de mobilité. Les cofinancements fédéraux et genevois qui en découlent favoriseront la réalisation de projets d'envergure et ainsi le développement de notre réseau de transports.

La coopération entre nos intercommunalités s'illustre également au travers du SCoT, qui place quatre intercommunalités du Genevois français en situation de coordonner leur politique d'aménagement, et du contrat chaleur renouvelable porté avec l'ADEME : en 2025, 8,9 des 12 millions d'euros disponibles ont été mobilisés pour soutenir 31 projets de géothermie, chaufferies bois et réseaux de chaleur.

2025 a aussi été marquée par le lancement d'un programme pédagogique sur la pollution lumineuse auprès des scolaires, et par le succès toujours croissant du Fonds culturel du Grand Genève.

Après plusieurs années de préfiguration, le 1er juillet 2025 a marqué une étape fondatrice pour la mobilité du territoire, avec le transfert effectif de la compétence mobilité par Annemasse Agglo et la Communauté de communes du Genevois, donnant naissance à Genevois français Mobilités. Cela fait quinze ans que nous rêvons de voir des bus traverser nos territoires, floqués Pôle métropolitain du Genevois français, démontrant notre capacité à parler d'une même voix. Avec cette AOM – dont nous souhaitons qu'elle puisse coopérer et agir avec l'ensemble des membres du Pôle métropolitain –, nous unissons nos forces pour répondre aux besoins réels de notre territoire.

Ce déploiement s'est traduit concrètement dans le quotidien des habitants : la nouvelle ligne 4 relie désormais Annemasse à Saint-Julien-en-Genevois avec une fréquence multipliée par quatre, tandis que la ligne de covoiturage HéLéman Vuache-Genevois s'est étendue à huit nouvelles communes.

Ces avancées sont le fruit du travail collectif des élus, des équipes du Pôle métropolitain et de ses membres. Elles tracent le chemin d'un Genevois français qui s'affirme, coopère à toutes les échelles et avance, ensemble.

Le mandat qui s'ouvre doit permettre d'agir collectivement à l'échelle du Genevois français sur des sujets essentiels comme l'habitat, le foncier, la santé et l'économie. Cela nous permettra d'être plus forts et de coopérer étroitement avec nos partenaires français et suisses.

Je vous souhaite une bonne lecture.

SOMMAIRE

2 LE PÔLE MÉTROPOLITAIN DU GENEVOIS FRANÇAIS

4 LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2024

6 PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES

10 TRANSFORMER LES MOBILITÉS

20 AMÉNAGER DURABLEMENT

26 ÉCONOMIE & FORMATION

34 CULTURE : RÉVÉLER LE VIVRE ENSEMBLE TRANSFRONTALIER

38 COMMUNICATION

43 MOBILISER DES MOYENS AU BÉNÉFICE DU TERRITOIRE

47 LE GRAND GENÈVE

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

2025 LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

JANVIER

- Forum des formations supérieures Grand Forma à Annemasse

AVRIL

- Partenariat avec le Syane, le SIEA et Enedis à l'occasion de la 5e édition de La nuit est belle
- Lancement de l'Expo photos itinérante « L'humain dans la nuit »

MAI

- La ligne de covoiturage HéLéman Vuache-Genevois s'agrandit avec 8 nouvelles communes desservies
- Lancement du programme pédagogique sur la pollution lumineuse, auprès des scolaires

JUIN

- Remise aux autorités fédérales suisses du 5e Projet d'agglomération du Grand Genève
- Adoption du Plan d'actions concerté pour la transition écologique (Grand Genève)
- Covoiturage : le Pôle métropolitain récompensé comme territoire « pilote » par BlablaCar Daily

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

JUILLET

- Transfert de la compétence mobilité (Annemasse Agglo, Communauté de communes du Genevois)
- Fonds culturel du Grand Genève 2025/2026 : 9 projets soutenus

SEPTEMBRE

- La nouvelle ligne 4 relie Annemasse à Saint-Julien-en-Genevois avec 4 fois plus de fréquences
- 3e édition du Forum de l'économie circulaire transfrontalier

NOVEMBRE

- Covoiturage : trois nouveaux arrêts HéLéman à Plan-les-Ouates et Meyrin
- L'autopartage Citiz désormais implanté à Valserhône
- Signature des accords transfrontaliers pour le financement d'infrastructures de mobilité dans le Grand Genève

DÉCEMBRE

- Premier débat sur le Projet d'aménagement stratégique du SCoT du Genevois français

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

PRÉSERVER ET VALORISER LES RESSOURCES

Élus référents

- **Sébastien JAVOGUES**
  Délégué à la transition écologique et à la qualité de l'air
- **Nadine PERINET**
  Déléguée à l'agriculture, espaces naturels et au projet alimentaire territorial

Techniciens référents

- **Sylvie VARES**
- **Hervé VILLARD**
- **Laure FABIANI**
- **Eve-Marie IBGHI-JUIN**



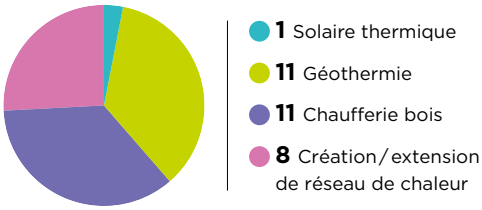
Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Le contrat chaleur renouvelable

En partenariat avec l'ADEME, le Pôle métropolitain porte un contrat de développement des énergies renouvelables appelé « contrat chaleur renouvelable ». Ce dispositif permet de bénéficier de subventions pour des projets de remplacement des énergies fossiles (étude ou travaux) plus petits que ceux éligibles au fonds chaleur.

La mise en œuvre du dispositif s'appuie sur des partenariats avec des acteurs de la transition énergétique de l'Ain et de la Haute Savoie pour l'accompagnement des maîtres d'ouvrage.
Son déploiement s'est prolongé jusqu'à fin 2026, avec une enveloppe de financement de 12 M€.

Au cours de l'année 2025, le comité d'engagement en charge de l'analyse des projets s'est réuni à 4 reprises, permettant de financer 56 études et 31 projets programmés.
Parmi les 31 projets réalisés ou à venir :



Au 31 décembre 2025, 8,9 M€ ont été mobilisés sur les 12 M€ disponibles, traduisant un engagement financier important et une montée en puissance progressive des projets soutenus durant l'année.



▲ *Réseau de chaleur privé biomasse issue des chutes de production de la menuiserie Frossard qui alimente la menuiserie (en auto-consommation), une métallerie et une crèche – Orsier – Thonon agglomération*
- *Coût total de l'installation : 1224 000 €*
  Aide ADEME CCR : 397 940 €
- *Engagement de production ENR : 1082 MWh*

Les centrales villageoises : le Genevois français, territoire de référence de l'énergie citoyenne

Le Pôle métropolitain soutient la production d'énergie en aidant la constitution de centrales villageoises, donnant ainsi la possibilité aux citoyens de s'impliquer dans la production d'énergie renouvelable et locale via des fonds participatifs.

Accompagnées par Innovales, quatre centrales villageoises portent des projets sur le périmètre du Pôle métropolitain : Môle Énergie dans la vallée de l'Arve, Chabl'Energie dans le Chablais, SoleVals dans le pays bellegardien et CitoyENergie du Genevois au Salève. Une cinquième centrale villageoise située dans le Pays de Gex est en cours de structuration.

Fin 2025, on dénombre dans le Genevois français plus de 460 sociétaires (habitants engagés) ayant investi plus de 600 000 € pour 19 installations raccordées, permettant la production de 1121 MWh, soit l'équivalent de la consommation de 260 ménages.

Le Genevois français, à lui seul, est à l'origine de 10 % de la puissance produite en France par les Centrales villageoises.

Sensibilisation et accompagnement des collectivités

La nuit est belle : une 5e édition sur la culture de la nuit



Depuis 10 ans, le Pôle métropolitain œuvre à la réduction de la pollution lumineuse sur son territoire, notamment via l'opération *« La nuit est belle ! »*, qui a permis de quadrupler le nombre de communes pratiquant l'extinction nocturne dans le Genevois français.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Les 11, 12 et 13 avril 2025, la 5e édition de *La Nuit est belle !* était placée sous le thème « La nuit, univers de culture ». 170 des 209 communes du Grand Genève ont participé à l'extinction de leur éclairage public, et plus de 50 communes extérieures au territoire ont rejoint le mouvement. Au total, près de 70 animations avaient été proposées sur le Grand Genève — observations astronomiques, balades nocturnes, concerts, ateliers pédagogiques et conférences — illustrant la richesse de la nuit comme source d'inspiration culturelle et scientifique.

Six ans après le lancement de l'événement, 99 communes sur 117, soit 85 % du Genevois français éteignent en cœur de nuit, au quotidien.

EN SAVOIR +

lanuitestbelle.org

Expérimentation sur la gestion de l'éclairage public avec le Syane, le SIEA et Enedis

Le Pôle métropolitain du Genevois français a officialisé en 2025 le renforcement de sa collaboration avec Enedis, le Syane et le SIEA en matière d'expérimentation sur la gestion de l'éclairage public. Durant l'événement *La Nuit est belle !*, les quatre partenaires ont coordonné l'extinction des lumières dans 73 communes, en s'appuyant sur l'infrastructure Linky pour piloter à distance près de 36 000 points lumineux répartis sur 1900 points de livraison. 3 communes ont expérimenté une nouvelle solution technique pour éteindre de manière « exceptionnelle » : Grilly, Saint-Germain-de-Joux et Segny en partenariat avec les fournisseurs d'énergie ENGIE et Octopus Energy, témoignant de l'ambition collective de faire de cet événement un laboratoire de solutions innovantes au service de la sobriété énergétique et de la préservation de la biodiversité nocturne.

La pollution lumineuse s'invite dans les programmes scolaires

Dans le prolongement de l'opération *La Nuit est belle !*, le Pôle métropolitain du Genevois français a lancé à la rentrée 2025 un programme de sensibilisation pédagogique gratuit, destiné aux classes de CM1-CM2, animé par cinq structures locales spécialisées en éducation à l'environnement.

Composé de six modules clés en main — quiz, jeux de rôle, enquêtes de terrain, fabrication de cherche-étoiles — ce programme permet



aux élèves de comprendre les effets de l'éclairage artificiel sur la biodiversité, la santé humaine et le ciel étoilé. Ouvertes aux inscriptions entre juin et septembre 2025, les animations ont rencontré un vif succès : 62 classes du Genevois français en ont bénéficié, soit près de 1600 enfants sensibilisés dès leur plus jeune âge à la préservation de la nuit comme bien commun.

Le programme sera reconduit pour l'année scolaire 2026-2027.

EN SAVOIR +

genevoisfrancais.org ► transition écologique ► sensibilisation

Sensibilisation au management de la transition

Le Pôle métropolitain a engagé en 2025 une démarche d'accompagnement au management de la transition écologique, en partenariat avec le Centre de Gestion de la Haute-Savoie (CDG74). Lancée au second semestre 2025 avec le Comité de direction, cette démarche vise à outiller élus et techniciens des 8 intercommunalités membres pour intégrer les enjeux de la transition dans leurs pratiques et documents stratégiques, notamment dans le cadre de la préfiguration des PCAET de 2e génération et du nouveau mandat 2026.

Elle se déploiera jusqu'en 2028 en deux phases : une première dédiée au management interne du changement, une seconde orientée vers le passage à l'action auprès des collectivités membres, avec des outils concrets tels que des formations-actions, des feuilles de route territoriales et l'élaboration de budgets verts.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Focus GRAND GENÈVE

PLAN D'ACTION CONCERTÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Face à l'urgence écologique, les partenaires du Grand Genève avaient signé en 2023, la Charte Grand Genève en transition. Ce document politique fixe 10 objectifs environnementaux et sociaux communs, constituant le cadre de référence des futures actions transfrontalières et visant notamment la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Adopté lors de l'Assemblée du GLCT le 5 juin 2025, le Plan d'action concerté pour la transition écologique (PACTE) constitue le volet opérationnel de la démarche Grand Genève en transition, en proposant 26 actions pour la transition écologique à l'horizon 2030, structurées autour de 10 fonctions territoriales. Un travail est désormais engagé autour des actions se répartissant en quatre groupes : renforcement des partenariats historiques (environnement, mobilité, observation territoriale), opérationnalisation de coopérations existantes (énergie, agriculture, culture), élargissement vers de nouveaux champs (logement, foncier, solidarité internationale), et approfondissement de l'économie circulaire.

PACT'Air
Une inspiration pour le Grand Genève

LE BILAN PACT'AIR

La signature du Programme d'Actions Transfrontalier pour la qualité de l'Air (PACT'Air) marquait en 2018 une première européenne en matière de gouvernance transfrontalière avec l'engagement des partenaires du Grand Genève autour d'une même vision pour l'amélioration durable de la qualité de l'air, matérialisée par une coordination des deux côtés de la frontière en cas de pic de pollution et la création d'outils communs.

Le bilan du programme Pact'Air adopté en 2025, invite à ne pas relâcher l'effort collectif.

L'évolution future de la réglementation européenne constitue en effet un signal d'alerte : en l'état actuel des émissions, les normes relatives au dioxyde d'azote (NO_2), aux particules fines (PM2.5) et à l'ozone ne seraient pas respectées.

Face à ce constat, trois priorités se dégagent pour la suite : pérenniser l'observatoire transfrontalier commun de la qualité de l'air, intégrer pleinement cette thématique dans les projets pilotes d'aménagement du territoire, et poursuivre les actions de communication et de sensibilisation, y compris dans le cadre des politiques publiques.

Air2G²

L'APPLICATION AIR2G2

L'application Air2G2 permet aux habitants du Grand Genève de consulter en temps réel la qualité de l'air à l'endroit précis où ils se trouvent, sans distinction de frontière. Elle prend en compte cinq polluants atmosphériques — dioxyde d'azote, particules fines PM10 et PM2.5, dioxyde de soufre et ozone — et s'adapte aux indices de qualité de l'air français et suisses selon la localisation de l'utilisateur.

Au-delà de l'information, l'application alerte en cas d'épisode de pollution et recommande les bons gestes à adopter au quotidien.

Disponible gratuitement
sur Apple Store et Android, ou sur air2g2.app

En 2025, l'application a enregistré 1116 téléchargements, témoignant d'une hausse générale du nombre d'utilisateurs et du temps passé sur l'outil. Les pics de connexion sont directement corrélés aux épisodes de pollution : l'ozone en août et les particules fines en décembre.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

TRANSFORMER LES MOBILITÉS

Élus référents

- **Julien BOUCHET**
  Délégué aux mobilités urbaines, inter-urbaines, transfrontalières et à l'Autorité organisatrice de la mobilité (AOM)
- **Chrystelle BEURRIER**
  Déléguée au développement des modes actifs et aux services à la mobilité

Techniciens référents

- **Équipe de 20 collaborateurs**
- **Marie-Agnès CALVET**
  Directrice des mobilités
- **Ludovic ANTOINE**
  Chef de service solutions de mobilité
- **Antoine LOW DAOUDAL**
  Chef de service études et stratégies
- **Axel LECOMPTE**
  Chef de service infrastructures et patrimoine



Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

La nouvelle Autorité Organisatrice de la Mobilité Genevois français Mobilités

Le 1er juillet 2025 marquait une étape décisive pour la mobilité du Genevois français : le lancement de Genevois français Mobilités, nouvelle Autorité organisatrice de la mobilité portée par le Pôle métropolitain, à l'échelle de deux intercommunalités : Annemasse Agglo et la Communauté de communes du Genevois.

Fruit d'un travail de préfiguration engagé dès 2021 avec Annemasse Agglo et la Communauté de communes du Genevois, cette nouvelle organisation unifie en une seule entité les compétences mobilité de deux intercommunalités qui couvraient jusqu'alors des périmètres distincts. Elle devient ainsi la 2e AOM des deux Savoie, couvrant 29 communes et 145 000 habitants — soit un tiers de la population du Genevois français.

La création de Genevois français Mobilités répond à une réalité territoriale exigeante : un territoire parmi les plus dynamiques d'Europe, où 6 000 habitants s'installent chaque année, où 1,4 million de déplacements ont lieu quotidiennement, et où le réflexe de la voiture individuelle ne peut plus être l'unique réponse.

L'ambition est claire : proposer aux habitants et aux salariés des alternatives simples, lisibles et accessibles à la voiture, en s'appuyant sur les infrastructures existantes — tramway, Léman Express, parkings-relais, covoiturage — pour les renforcer et les coordonner à la bonne échelle.

Au-delà du service rendu aux usagers, Genevois français Mobilités constitue un levier stratégique : celui de peser davantage dans les négociations transfrontalières, d'attirer des financements d'envergure et de préparer, à terme, l'extension de l'AOM à l'ensemble du Genevois français.

Le territoire couvert par Genevois français Mobilités est composé d'un réseau exploité par plusieurs opérateurs : TP2A, Gembus, TPG et les transporteurs scolaires pour les services de bus.

EN SAVOIR +

genevoisfrancais-mobilites.fr



GENEVOIS FRANÇAIS MOBILITÉS

29 COMMUNES

145 000 HABITANTS (1/3 DU GENEVOIS FRANÇAIS)

10 000 DÉPLACEMENTS CHAQUE JOUR ENTRE ANNEMASSE AGGLO ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS

6e AOM RÉGIONALE



Annemasse Agglo — Communauté de communes du Genevois — Genevois français Pôle métropolitain

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Le réseau sur le territoire de l'AOM

Bus

- **9 lignes de bus** dont une ligne à haut niveau de service,
- **1 liaison directe** entre Annemasse et Saint-Julien-en-Genevois,
- **1 liaison directe** entre Saint-Julien et Genève.

Hors compétence du Pôle métropolitain : lignes régionales et transfrontalières (lignes 82 et 83).

Tramways

- **Tram 17** - Annemasse-Genève : 4 stations côté France et 3 nouvelles pour 2026.
- En projet : **extension tram 15** Genève - Saint-Julien.

Transport scolaire

- **Desserte des écoles, collèges et lycées de l'agglomération d'Annemasse** par les lignes régulières ou par les 4 lignes réservées aux scolaires : gestion et commercialisation par l'opérateur TAC mobilités.
- **34 lignes de cars scolaires** desservent les 5 établissements situés sur le territoire de la Communauté de Communes du Genevois : gestion directe par Genevois français Mobilités.

Transport à la demande



- **zone A :** Machilly, Juvigny, Saint-Cergues, Cranves-Sales
- **zone B :** Lucinges, Bonne
- **zone C :** Valleiry, Viry, Saint-Julien, Neydens
- **zone D :** Neydens, Saint-Julien, Archamps, Collonges-sous-Salève

Modes actifs

- **Gamme complète de vélos** en location longue durée, vélos libre service, consigne vélos sur le périmètre Annemasse Agglo,
- **Dispositif d'aide à l'achat de vélo** sur le périmètre CCG.

Parkings relais (P+R)

- **5 parkings relais** proposant 1022 places de stationnement voiture et 61 stationnements vélos.

Une offre de services renforcée dès 2025

Une série de nouveaux services ou d'améliorations de l'existant ont été mis en place suite à la création de Genevois français Mobilités, parmi lesquels :

- Reprise de la ligne de cars régionale Y11 (Saint-Julien > Annemasse), désormais appelée ligne 4 avec fréquence améliorée (16 allers-retours / jour contre 4 auparavant), et nouvelles dessertes correspondant au prolongement de la ligne 4 du réseau TAC,
- **Extension progressive du transport à la demande,**
- **Création d'un ticket unique à 2,5 €** entre les deux zones 210 (Annemasse Agglo) et 230 (CC Genevois) avec abonnement mensuel et annuel.

Plan de mobilité d'Annemasse Agglo : définition de la stratégie des déplacements

En 2025, Annemasse Agglo a poursuivi le travail d'élaboration de son Plan de Mobilité 2025-2035 (PDM).
Ce document stratégique, encadré par la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM), fixe les grandes orientations en matière de déplacements pour les 12 communes de l'agglomération.

Le Plan de Mobilité a pour objectif principal de permettre une réduction de la part modale du transport en véhicule individuel, au profit des déplacements en transport en commun et en modes actifs. Il vise à améliorer la qualité de l'air et le cadre de vie sur le territoire. Pour répondre à cet objectif, il est articulé autour de 4 grands enjeux :

- **Réduire et optimiser les déplacements,**
- **Provoquer des changements de comportements,**
- **Hiérarchiser et adapter les modes de déplacements au territoire,**
- **Proposer et garantir une mobilité pour tous.**

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE



Pour atteindre les objectifs ambitieux de report modal, 73 fiches actions détaillent les mesures à mettre en œuvre. Portant à la fois sur l'aménagement d'infrastructures, le développement de services et le pilotage des données, ces mesures permettront d'améliorer les mobilités quotidiennes sur l'agglomération.

La procédure de consultation des personnes publiques associées a eu lieu en 2025. Le Plan de mobilité (PDM) a été approuvé par Annemasse Agglo le 18 juin 2025 et l'enquête publique, préalable à son adoption définitive, s'est poursuivie en 2026.

Finalisé et adopté par le Pôle métropolitain du Genevois français, suite au transfert de la compétence mobilité au 1er juillet 2025, le Plan de mobilité a été adopté en mars 2026.

Le travail d'élaboration d'un Plan de mobilité sur le territoire complet de l'AOM (Annemasse Agglo et Communauté de communes du Genevois) sera engagé en 2026.

Les services proposés sur le territoire de Genevois français Mobilités et aux autres AOM membres du Pôle métropolitain

Stratégie de développement de l'offre de mobilité

La stratégie de développement de la mobilité portée par le Pôle métropolitain repose sur plusieurs axes complémentaires :

- **Planification et financement des infrastructures de transports publics et des modes doux dans le cadre de la coordination du Projet d'agglomération.**
- **Négociation d'accords transfrontaliers pour le financement d'infrastructures et la prise en charge des déficits d'exploitation.**
- **Coordination des AOM, avec animation d'un réseau et partage d'expertise (optimisation des contrats, relations partenariales…).**

Covoiturage



Le Pôle métropolitain conduit un plan d'actions en faveur du covoiturage, portant sur quatre axes complémentaires. L'objectif est de « faire de la voiture un transport collectif » :

- **Incitation financière** versées aux conducteurs. Cette mesure permet d'encourager financièrement les conducteurs à proposer leurs trajets (et ainsi d'augmenter l'offre) et aux passagers d'être transportés gratuitement ou à moindre coût.
- **Services et infrastructures de covoiturage :** Développement de services (HéLéman, Léman Stop, Covoit'pro) et expérimentations favorisant la mise en relation des conducteurs et des passagers sur des axes à fort potentiel pour le covoiturage du quotidien.
- **Points de rencontre covoiturage :** identification et aménagements de points de rencontre sur

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

les domaines public ou privé (aires, parkings, places de stationnement, hubs mobilité).

- **Communication / Animation** avec le portage et l'animation du site covoiturage-leman.org des campagnes de sensibilisation auprès des habitants, des collectivités territoriales et des entreprises ;

Fin 2025 : **40 communes du Genevois français, sont desservies par un système de covoiturage** (HéLéman ou Léman Stop). Cela représente une cinquantaine d'arrêts matérialisés dans l'espace public. Pour couvrir l'ensemble des besoins de covoiturage du quotidien sur le territoire, un partenariat est noué avec BBC Daily, ATMB et le SM4CC.

Le 13 juin 2025, le Pôle métropolitain a été récompensé par BlaBlaCar Daily pour le développement remarquable du covoiturage à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes, aux côtés de son partenaire historique ATMB. Ce prix salue un engagement de long terme : depuis 2021, le Pôle métropolitain subventionne tout ou partie des trajets covoiturés sur le territoire, avec des résultats probants : 200 000 trajets réalisés en 2024, et une progression de 8 % au premier trimestre 2025 par rapport à la même période l'année précédente.

Le Genevois français est désormais reconnu comme territoire pilote par BlaBlaCar Daily, et comme précurseur national : le modèle HéLéman, premier réseau transfrontalier de lignes de covoiturage, a depuis essaimé sur quatre services express régionaux (SERM), inspirant en 2025 de nouvelles lignes lancées par l'Île-de-France et la Région Sud.

Le covoiturage sans réservation



Depuis le lancement de HéLéman en 2019, le Pôle métropolitain continue le déploiement de lignes de covoiturage sur les axes à forte fréquentation notamment pour les trajets domicile-travail.

Grâce aux arrêts HéLéman présents sur ces trajets habituels, le covoiturage entre personnes qui vont dans la même direction est plus visible et plus simple.

L'année 2025 a été marquée par le prolongement de la ligne Vuache-Genevois jusqu'à Annemasse, ainsi que l'installation de deux nouveaux arrêts côté suisse, dans les zones industrielles de Plan-les-Ouates (ZIPLO) et Meyrin Satigny (ZIMEYSA). La ligne Faucigny a en revanche été suspendue en 2025 dans le cadre de la reprise de la compétence mobilité par le SM4CC.

Autre service de covoiturage spontané, ou d'autostop organisé, sans inscription et sans réservation, Léman Stop facilite une rencontre en temps réel (sans rendez-vous ni planification) entre conducteur et passager. 19 arrêts ont été aménagés en 2024 dans 6 communes du Chablais (Bons en Chablais, Douvaine, Loisin, Machilly, Massongy et Veigy-Foncenex), avec un mobilier bois facilement identifiable, à proximité directe des habitations et lieux de fort passage.

2025

- **Nombre d'arrêts HéLéman à l'échelle Grand Genève :** 40 (dont 13 nouveaux en 2025)
- **Nombre d'arrêts Léman Stop :** 19
- **Communes équipées par HéLéman :** 28 (dont 8 nouvelles en 2025)
- **Communes équipées par Léman Stop :** 6
- **Usagers inscrits au service HéLéman :** 9 500 (+ 1500 inscrits sur la ligne Vuache-Genevois-Annemasse en 2025 + 1200 inscrits sur la ligne Pays de Gex en 2025)
- **Trajets réalisés sur HéLéman :** 6 800 (5100 en 2024) soit + 33 %

	Ligne Vuache-Genevois-Annemasse	Ligne Pays de Gex
Évolution nombre d'inscrits	+ 613	+ 466
Trajets covoiturés	5162	1580
Trajets proposés	35 615	16 958
Usagers actifs	583	336

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Encourager la pratique avec des incitations financières

Depuis 2020, le Pôle métropolitain rétribue les conducteurs qui partagent leurs sièges libres, permettant ainsi de réduire la saturation des réseaux routiers. La Société autoroutière ATMB finance une partie de cette enveloppe. BlaBlaCar Daily est le partenaire opérationnel qui permet la mise en relation des covoitureurs et sécurise les transactions via l'application dédiée.

2025

- **180 000 trajets covoiturés via la plateforme Blablacar Daily (dont 145 000 subventionnés)**
- **72 000 inscrits sur l'application partenaire au total**
- **2 500 covoitureurs réguliers**

Source : Observatoire national du covoiturage

Afin de réduire les coûts mensuels à la charge du Pôle métropolitain, le subventionnement pour les trajets externes a été réduit en 2025. En revanche, pour avantager les habitants et actifs du territoire, les trajets sont gratuits en interne jusqu'à 20 km.

Autopartage Citiz 16 stations en libre service



Depuis 2016, le Pôle métropolitain et les communes portent une stratégie de développement de l'autopartage avec l'opérateur CITIZ Auvergne Rhône-Alpes.

2025

- **38 véhicules partagés sont à disposition sur le Genevois français**
- **14 communes équipées (+ 1 commune en 2025 : Valserhône - voir photo)**
- **+9 % de réservations**
- **+10 % de km parcourus**

L'objectif de développement se poursuivra durant les années suivantes, afin de desservir les communes de plus de 6 000 habitants qui sont connectées aux gares et aux transports publics structurants. Valleiry et Ville-la-Grand seront ainsi les prochaines communes équipées en 2026.

EN SAVOIR +

aura.citiz.coop

Dispositif mobilité pro

Le Pôle métropolitain, via le dispositif « Mobilité PRO », propose aux employeurs et salariés (publics ou privés) des conseils ainsi qu'une méthodologie pour la mise en place de mesures en faveur de l'utilisation de modes de transport plus durables, tels que les transports en commun, le covoiturage, le vélo ou encore la marche.

2025

- **Nombre d'établissements accompagnés : 72 (+15 en 2025)**
- **Nombre de salariés bénéficiant du dispositif : 13 500 (+6 % en un an)**

Ces plans de mobilité employeur ont intégré en parallèle le dispositif « Entrez dans la Boucle » proposé aux entreprises installées sur des zones d'activités.

En 2024, le service COVOIT'PRO a été développé avec BlaBlaCar Daily pour apporter rapidement aux employeurs une solution simple de covoiturage clé en mains. Aujourd'hui une vingtaine d'entre-eux sont équipés pour booster le covoiturage entre collègues !

En 2025, 8 nouveaux employeurs profitent de ce service.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Genevois français Mobilités : les projets en cours

Ils concernent à la fois la mise en œuvre de stratégies, le déploiement de nouveaux services et la réalisation d'infrastructures.

Tram Annemasse - Genève (extension de la ligne 17)



L'extension du tramway, sur 1,33 km et la création de 3 nouvelles stations à Annemasse, s'articule avec le projet de piétonnisation du centre-ville et entraînera une restructuration du réseau de bus autour de ce nouvel itinéraire.

En 2025, le chantier de l'extension de la ligne 17 du tram Annemasse – Genève est entré dans une nouvelle étape : la réalisation des travaux d'infrastructure de voirie, de plateforme et de pose de voie ferrée sur l'ensemble du tracé. Moment symbolique fort, la soudure du premier rail, le 21 février, a marqué concrètement l'avancement du chantier (voir photo).

Au fil des mois, le chantier s'est progressivement métamorphosé : pose des pavés, premières plantations, installation des abris aux futurs arrêts… autant d'aménagements définitifs venus transformer le tracé et ses abords.

Du côté de la piétonnisation du centre-ville, projet porté par la Ville d'Annemasse, les rues du Commerce, René Blanc, Pasteur et Paul Bert ont été inaugurées en juin, marquant l'achèvement des aménagements des aires piétonnes. Le chantier a ensuite cédé la place aux aménagements des rues en zone de rencontre, dont la rue de la Gare, inaugurée en décembre, constitue la première livraison.

EN SAVOIR +

tram-pietonnisation.fr

En projet : tram Genève - Saint-Julien-en-Genevois (extension de la ligne 15)

Le tramway du Genevois constitue l'un des projets structurants suivis par Genevois français Mobilités. Côté français, le tracé représente 1,4 km de ligne, avec 3 arrêts — et un quatrième en option — depuis la douane de Perly et jusqu'à la gare SNCF de Saint-Julien-en-Genevois, en interface avec le futur pôle d'échange multimodal et le projet de requalification du quartier gare. Le projet s'articule également avec les réaménagements des entrées et sorties de ville.

La décision du tribunal administratif fédéral suisse (attendue pour 2026) relative au traitement des recours côté suisse, ne permet pas aujourd'hui de déterminer une date précise de reprise des travaux et de mise en service.

Nouveau P+R Aubrac (Annemasse)

Situé à proximité du futur terminus de la ligne de tram 17 Genève-Annemasse, le chantier du parking-relais (P+R) Aubrac a démarré en décembre 2025 par les travaux de terrassement. Il proposera à terme 200 places de stationnement ainsi qu'une vélostation de 69 places, pour une livraison prévue au printemps 2027.

ArchParc : une nouvelle voie bus et une connexion transfrontalière TPG en 2026

Le projet porte sur la réalisation d'une voie nouvelle d'une longueur de 400 m, réservée pour les transports en commun et les modes doux entre le Pont de Combes et l'entrée d'Archparc. Les études ont été finalisées en 2025, permettant de consulter les entreprises de travaux en 2026 en vue de la réalisation de l'aménagement sur le 2e semestre 2026.

L'ouverture de cette voie bus en décembre 2026 permettra la création d'une nouvelle ligne transfrontalière du réseau TPG : la ligne 81 qui reliera Archparc à la gare de Lancy Bachet (fréquence de 15' en heure de pointe et 30' en heure creuse).

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Ligne de bus n°5 Annemasse-Bonne : la première phase des aménagements routiers achevée



Face à la congestion croissante de la route de Taninges — qui supporte entre 18 000 et 20 000 véhicules par jour —, un projet de bus à haut niveau de service (BHNS) est en cours sur la ligne 5 reliant Annemasse à Bonne, via Vétraz-Monthoux et Cranves-Sales. D'une longueur totale de 8,4 km ce projet prévoit l'aménagement de 3,5 km de voies en site propre, la mise en accessibilité de 13 arrêts, des voies cyclables et des trottoirs tout le long de l'axe, ainsi que des systèmes de priorité aux feux et d'information voyageurs en temps réel.
À terme, le temps de parcours entre Bonne centre et la gare d'Annemasse passera de 35 à 20 minutes en heure de pointe, et la fréquentation devrait doubler pour atteindre 3 500 voyageurs quotidiens.

En 2025, la première phase du projet s'est achevée sur les communes de Vétraz-Monthoux et Cranves-Sales, avec la réalisation de trois quais accessibles aux personnes à mobilité réduite et l'aménagement de près de 470 mètres de voies dédiées aux bus, permettant de desservir le nouveau collège de La Géline. La deuxième phase des travaux se déroulera entre 2027 et 2029.

EN SAVOIR +

genevoisfrancais-mobilites.fr ► Projets ► Ligne bus 5 Annemasse Bonne



Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Focus GRAND GENÈVE

PROJET D'AGGLOMÉRATION 5 : LES MESURES SUR LE GENEVOIS FRANÇAIS



Le 5 juin 2025, les partenaires français, genevois et vaudois du Grand Genève ont signé officiellement le Projet d'agglomération de 5e génération. Outil majeur de cofinancement des infrastructures transfrontalières, le Projet d'agglomération mobilise depuis 2007 des financements de la Confédération suisse au bénéfice des territoires membres. Plus de 130 millions d'euros ont ainsi été obtenus pour le Genevois français depuis la première génération, finançant notamment les trams d'Annemasse et de Saint-Julien, le bus à haut niveau de service (BHNS) Gex-Ferney, la Voie verte du Grand Genève et les aménagements autour de cinq gares du Léman Express.

Le Pôle métropolitain du Genevois français a coordonné la candidature des collectivités françaises au Projet d'agglomération 5. Celui-ci comprend sur le territoire français 22 mesures de mobilité qui se réaliseront entre 2028 et 2032, dont 2 à portée transfrontalière, pour un montant total de 180 millions de francs suisses. La Confédération suisse pourra soutenir ces actions à hauteur de 30 % à 40 %.

Parmi les projets retenus figurent l'aménagement d'un axe BHNS entre Saint-Genis-Pouilly et Meyrin, le réaménagement du rond-point de Porte de France, la création d'un axe vélo transfrontalier entre Genève et Reignier, ainsi que la mise en site propre de la ligne 6 du réseau TAC et son prolongement jusqu'au P+R Sous-Moulin à Thônex.

Le retour définitif de la Confédération sera connu en 2027.

RÉDUCTION DU TRAFIC AUX PETITES DOUANES



Initiées par le canton de Genève, tout d'abord sur la partie transfrontalière Genève-Sud-ouest en 2018, ce sont désormais quatre démarches « petites douanes » réparties autour du canton de Genève qui se sont formées progressivement : 2021 Mobilité pendulaire Chablais, 2022 Douanes nord et 2024 Genève sud.

Leur objectif commun est de réduire le trafic pendulaire aux petites douanes pour réduire les nuisances dans les villages. Pour cela, les programmes d'actions transfrontaliers s'appuient sur deux leviers : des mesures d'incitations via le développement de services (bus, covoiturage, P+R, vélo) et des mesures contraignantes (fermetures nocturnes, ouvertures retardées, feux de régulation).

Les partenaires décident en COPIL des mesures à tester, à actionner, puis les mettent en œuvre selon leur compétence et suivent leurs effets sur le trafic. En 2025, des scénarios de réouverture de la douane de Pierre à Bochet (Thônex) ont été étudiés et deux nouvelles lignes de transport public transfrontalières verront le jour en 2026 sur le Pays de Gex et le Genevois.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

ÉTUDE VÉLO LIBRE-SERVICE TRANSFRONTALIER (VLS)

Le Canton de Genève, la Ville de Genève, l'Association des communes genevoises, le Pôle métropolitain du Genevois français, Pays de Gex Agglomération, Thonon Agglomération et Terre Valserhône l'Interco travaillent de concert au déploiement d'un réseau Vélo libre-service commun. Objectif pour 2030 : 2200 vélos en location de part et d'autre de la frontière pour faciliter les déplacements locaux et transfrontaliers.

LE SERVICE EXPRESS RÉGIONAL MÉTROPOLITAIN FRANCO-SUISSE (SERM)

Dans le prolongement de la loi du 27 décembre 2023 relative aux services express régionaux métropolitains (SERM), le Pôle métropolitain du Genevois français s'est engagé en 2025 dans la préfiguration du SERM franco-suisse, projet labellisé par le gouvernement.
Aux côtés de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Canton de Genève et d'une dizaine de collectivités partenaires, cette phase de préfiguration d'un an vise à élaborer un schéma d'ensemble, un modèle de gouvernance et un plan de financement concertés.

L'ambition est de proposer une alternative crédible à la voiture individuelle pour les déplacements de moyenne distance (15 à 45 km), en articulant l'ensemble des modes de transport — du piéton au ferroviaire, en passant par les navettes lacustres — dans une offre coordonnée, lisible et accessible à tous les habitants du bassin de vie.

Dans ce cadre, le Pôle métropolitain assure un rôle de coordination technique : animation du dialogue entre les AOM locales, la Région et la Société des grands projets, cohérence des études, transmission des besoins territoriaux et suivi des phases ultérieures. Sa contribution financière à la préfiguration s'élève à 40000 €.

RÉÉDITION DE LA CARTE DES BALADES À VÉLO



Le Grand Genève a réédité en 2025 sa carte des balades à vélo et à VTT, fort du succès de sa première édition en 2024.
Tirée à 15000 exemplaires, cette deuxième édition rassemble près d'une quarantaine d'itinéraires suisses et français, couvrant le district de Nyon, le Genevois français et le canton de Genève. Nouveauté de cette édition : l'intégration des pumptracks du territoire.

Via un système de QR codes, chaque balade est également accessible sur l'application Geovelo (voir partie communication), qui compte plus de 17000 membres sur le Grand Genève, pour un guidage en temps réel et la découverte des points d'intérêt. La carte est disponible gratuitement dans les offices du tourisme et points de mobilité du territoire.

EN SAVOIR +

grand-geneve.org ► Enjeux ► Mobilité ► Vélo

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

AMÉNAGER DURABLEMENT

Élus référents

- **Vincent SCATTOLIN**
  Délégation générale et délégué à l'aménagement du territoire
- **Benjamin VIBERT**
  Délégué à l'habitat

Techniciens référents

- **Charlotte LE GOUIC**
- **Faustina FRANQUET**
- **Julien COT**
- **Eve-Marie IBGHI-JUIN**



Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Maîtriser la croissance et ses impacts avec les outils de planification

Mise en œuvre du Programme d'actions métropolitain pour l'habitat et le logement



En complément des politiques publiques de l'habitat de chaque collectivité, le Pôle métropolitain du Genevois français s'était engagé autour de cinq principes d'actions :

- **Travailler avec et pour les ménages** pour répondre aux besoins de l'ensemble des habitants du Genevois français,
- **Équilibrer et maîtriser le développement territorial,**
- **Améliorer la maîtrise du foncier et de l'aménagement,**
- **Développer du logement abordable** et maîtriser le marché notamment en ciblant les ménages **« intermédiaires »** rencontrant des difficultés à se loger,
- Avoir une approche commune de la **qualité de l'habitat** en termes d'architecture et de paysage.

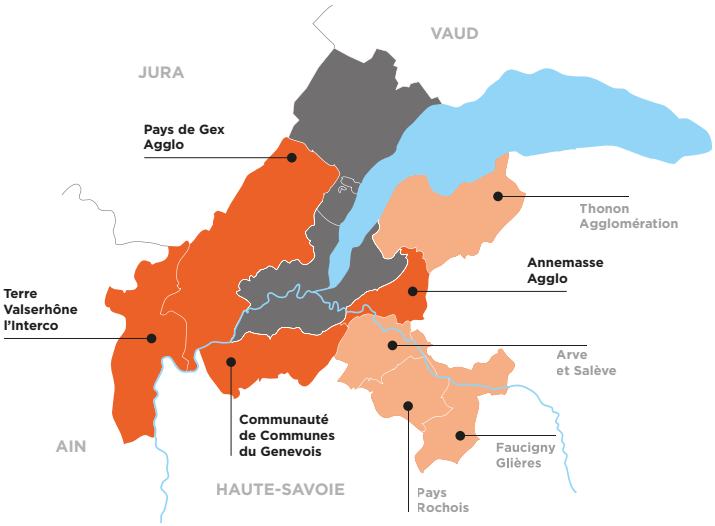
Les discussions engagées lors de la Journée métropolitaine de l'Habitat, tenue le 23 octobre 2026 à Rochexpo et les conclusions du Livre blanc (voir plus bas) sur la mobilisation du parc existant ont permis de nourrir la réflexion autour de la stratégie habitat du Pôle métropolitain du Genevois français dans le cadre de sa future feuille de route 2026-2032.

Livre blanc sur l'habitat : « Le développement de l'habitat par la mobilisation de l'existant »

Adopté en décembre 2025 par le Comité syndical, le Livre blanc de l'habitat constitue le fruit d'un travail collectif mené en 2024-2025 avec les intercommunalités membres et les acteurs locaux. Dans un contexte de production neuve contrainte, de tensions sur l'offre résidentielle et d'impératifs de sobriété foncière, il explore la mobilisation du parc existant comme levier central pour répondre aux besoins du territoire.

Trois axes d'action sont proposés afin de structurer la future feuille de route habitat 2026-2032 :

- **le déploiement d'un observatoire du logement** à l'échelle du Genevois français,
- **l'accompagnement technique** des collectivités sur l'innovation en matière d'habitat,
- **l'animation d'un réseau d'acteurs** assorti d'outils de communication mutualisés.



SCoT du Genevois français

En 2024, Pays de Gex agglo, Terre Valserhône l'Interco, la Communauté de Communes du Genevois et Annemasse Agglo, ont décidé d'élaborer un document d'urbanisme commun : un Schéma de cohérence territoriale (SCoT).
Il permettra de dessiner l'avenir de façon solidaire, durable et cohérente à un horizon de 20 ans.
Le SCoT du Genevois français donnera ainsi une vision et une direction partagées aux 68 communes et 280 000 habitants de son périmètre.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Son élaboration a été officiellement prescrite en mars 2025, par délibération du Comité syndical – Collège SCoT. Cinq grands enjeux sont identifiés : Se loger - Se déplacer - Travailler, entreprendre et se former - Préserver et s'adapter au changement climatique - Vivre dans le Genevois français.

Également en charge du suivi et de la mise en œuvre des schémas en vigueur, le Pôle métropolitain a conduit en 2025 les quatre bilans des SCoT du Pays de Gex, de Terre Valserhône l'Interco, de la Communauté de Communes du Genevois et d'Annemasse Agglo. Ces bilans ont permis de mesurer la portée des orientations et des prescriptions de ces SCoT dans les documents d'urbanisme locaux (PLU, PLH) et d'alimenter le diagnostic territorial du SCoT du Genevois français, en cours.

Enfin, 17 avis ont été rendus en 2025 au titre de la compétence SCoT sur les évolutions des PLU dans son périmètre (ex : Annemasse, Étrembières, Saint-Julien-en-Genevois, Présilly) ainsi que sur les documents de planification des territoires voisins (ex : SCoT du Bassin annécien, SCoT du Haut-Bugey, Plan sectoriel du CERN).

EN SAVOIR +

scot.genevoisfrancais.org

Premier débat sur le Projet d'aménagement stratégique

Première pièce d'un SCoT, le Projet d'aménagement stratégique (PAS) expose la vision politique du territoire à horizon 2050 et en présente les grandes orientations.

Trois axes stratégiques ont été définis par les élus :

- **Changer de trajectoire** pour un territoire sobre, soutenable et de qualité
- **Faire territoire,** avec de nouvelles coopérations interterritoriales et transfrontalières
- **Amplifier et réorienter** les politiques publiques pour préparer le territoire aux nouveaux enjeux de l'aménagement

Soumis au débat le 18 décembre 2025, le projet de PAS propose une vision renouvelée pour le SCoT du Genevois français : « D'ici à 2050, le Genevois français s'affirme comme un territoire d'équilibre, de sobriété, de coopération et d'innovation. Il se distingue toujours par son attractivité, à la fois générée par la proximité de la Suisse mais également par un cadre de vie de qualité et les opportunités économiques qu'il propose aux entreprises et aux habitants. »

Un second débat sur les orientations du PAS sera proposé en 2026 après l'installation des nouveaux élus au Comité syndical du Pôle métropolitain du Genevois français et dans les instances du SCoT du Genevois français

Approbation du PAEN d'Annemasse Agglo



Mené depuis 2023 par Annemasse Agglo, le Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbain (PAEN) est un outil qui permet de geler la constructibilité de ces espaces à très long terme dans les documents de planification.

Le PAEN protège 4 706 hectares, soit 63 % du territoire de l'agglomération d'Annemasse. Il poursuit 3 objectifs :

- **Maintenir une agriculture durable,** viable et de qualité, et lutter contre l'étalement urbain
- **Préserver les espaces agricoles et naturels** qui participent à la biodiversité et à l'adaptation du territoire au dérèglement climatique
- **Entretenir des liens forts** entre le cœur urbain et la périphérie plus rurale, et limiter les conflits d'usage.

Attachée à la compétence SCoT, la poursuite du PAEN a été confiée au Pôle métropolitain pour la consultation des Personnes publiques associées (Chambre d'agriculture, Office national des forêts) et l'ouverture d'une enquête publique qui s'est tenue à l'automne 2025. Après avoir reçu plus d'une vingtaine d'observations, les avis favorables des personnes publiques associées et du Commissaire-enquêteur, le PAEN a été approuvé en janvier 2026 par le Comité syndical – Collège SCoT.

Le Pôle métropolitain est désormais chargé de vérifier sa traduction dans les documents d'urbanisme locaux tandis que son plan d'actions a été confié à Annemasse Agglo.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Programme LIFE BIODIV'France

Depuis janvier 2025, le Pôle métropolitain du Genevois français est lauréat du programme LIFE BIODIV' France. Porté par la Fédération nationale des SCoT, ce programme apporte un soutien d'ingénierie aux territoires au travers d'une feuille de route « clé en main » permettant d'intégrer la Stratégie nationale biodiversité 2030 dans leurs documents de planification.

Inscrit dans le parcours « L'approche par les sols », le Pôle métropolitain a entamé la première phase de la feuille de route : améliorer la connaissance des sols et s'en servir comme outil d'aide à la décision dans les politiques d'aménagement du territoire. L'année 2026 sera ainsi consacrée au déploiement de la méthode « MUSE » du Cerema permettant d'analyser la multifonctionnalité des sols (stockage du carbone, régulation du cycle de l'eau) pour identifier les sols à préserver et les futures zones de renaturation dans le SCoT.

InterSCoT

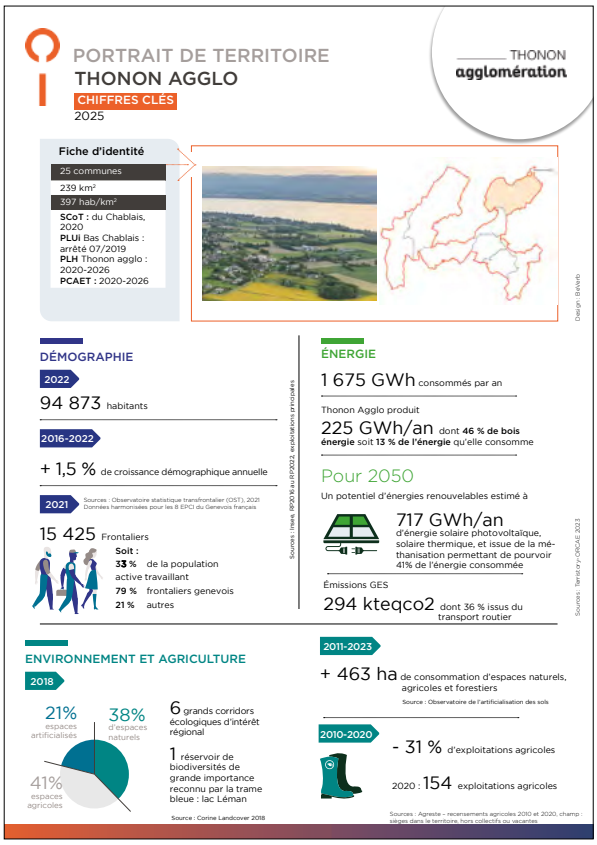
Porté depuis 2013 par la volonté de coopérer avec les territoires voisins par le partage d'expériences et l'amélioration de la connaissance mutuelle entre les territoires, le Pôle métropolitain du Genevois français mène une démarche d'InterSCoT à l'échelle de ses 8 intercommunalités.

Dans le cadre de la mandature 2026-2032, le Pôle métropolitain souhaite renouveler cette démarche pour répondre aux besoins d'ingénierie et d'accompagnement des territoires et des élus locaux. Une nouvelle feuille de route sera présentée d'ici la fin de l'année 2026.

Avis sur les documents de planification

Afin d'assurer la coordination des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire et la mise en œuvre des schémas métropolitain, le Pôle métropolitain donne régulièrement des avis sur les évolutions des documents de planification. En 2025, deux avis ont été rendus sur le projet de requalification de la RD903 et sur la révision du PLUiH de Thonon Agglomération.

Observation du territoire



Le Pôle métropolitain du Genevois français assure pour ses collectivités membres une mission d'observation du territoire qui se décline dans plusieurs domaines : l'aménagement du territoire, la mobilité, l'économie et la transition écologique.

En 2025, les fiches portraits de territoire ont été actualisées et remises aux intercommunalités et un service Systèmes d'Information Géographique (SIG) mutualisé avec Pays de Gex agglo a été structuré. Il prévoit la présence d'un agent, 1 jour par semaine dans les locaux du Pôle métropolitain.

Le Pôle métropolitain poursuit par ailleurs son implication auprès de l'Observatoire Statistique Transfrontalier (OST) et du Système d'Information du Territoire Genevois (SITG) qui permettent d'obtenir régulièrement des données à l'échelle transfrontalière et de les mettre à disposition de ses intercommunalités membres.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Focus GRAND GENÈVE

→ MÉTROPOLISATION



La Feuille de route Métropolisation, équilibres territoriaux et leviers d'actions, validée en novembre 2024, s'est positionnée comme un espace de veille et de dialogue politique transfrontalier et transversal autour des enjeux de cohésion sociale et territoriale.
Elle a identifié l'accès au logement comme l'une des priorités d'action du Grand Genève.
4 axes sont particulièrement mis en avant :

- Mieux connaître et comprendre les impacts de la métropolisation et de l'effet-frontière en développant des **indicateurs socio-économiques** partagés,
- Agir prioritairement sur **les sujets les plus significatifs des disparités territoriales,**
- Renforcer les interactions et la connaissance réciproque des actions menées par **les différentes instances de coopération transfrontalière** (Observatoire statistique transfrontalier, Comité régional franco-genevois, Conseil du Léman),
- Développer les liens avec **la société civile, les acteurs économiques et les habitants.**

Lancée à l'été 2025, une étude a été menée sur les parcours résidentiels dans le Grand Genève. Réuni le 9 décembre 2025, un séminaire politique a permis de partager un diagnostic commun sur la situation du logement à l'échelle du Grand Genève. Le constat est unanime : la situation est tendue et inégalitaire, avec une hausse des prix de plus de 18 % entre 2020 et 2024, une chute de la construction neuve de l'ordre de 24 % entre 2021 et 2024, et une offre sociale insuffisante au regard des demandes.

Face à une croissance démographique attendue de 300 000 habitants supplémentaires d'ici 2050, les participants ont convergé sur la nécessité de renforcer les politiques du logement à l'échelle transfrontalière, autour de plusieurs leviers prioritaires : politique de réserve foncière de long terme, encadrement des marchés, régulation des résidences secondaires et des locations courte durée, et meilleure articulation entre politiques de l'habitat et de la mobilité.

Dans le prolongement de la Vision territoriale transfrontalière 2050, le GLCT Grand Genève a lancé en 2025 une étude exploratoire visant à renforcer la mise en réseau des bourgs et villages de l'agglomération transfrontalière. L'objectif est de réduire la dépendance à la voiture individuelle des habitants des villages en développant l'accès aux services et équipements du quotidien à l'échelle locale.

EN SAVOIR +

grand-geneve.org ► Au sujet du Grand Genève ► métropolisation

→ POP GG – LA PLATEFORME D'OBSERVATION ET DE PROSPECTIVE DU GRAND GENÈVE

Pour assurer le suivi de ses grandes démarches transfrontalières — Projets d'agglomération, Charte de transition écologique, feuille de route Métropolisation —, le Grand Genève développe une plateforme centralisée d'observation et de prospective intitulée « POP GG ». Financée dans le cadre d'un projet INTERREG sur trois ans afin de pérenniser la démarche, elle agrégera les données des observatoires existants pour produire des indicateurs harmonisés et mesurer concrètement l'atteinte des objectifs fixés à l'échelle transfrontalière.

L'année 2025 a été consacrée au montage du dossier Interreg en coordination entre les équipes franco-suisses, avec également le lancement d'un mandat sur le logement et les parcours résidentiels. 2 mandats ciblés sur les indicateurs et la biodiversité viendront compléter la démarche en 2026.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

L'ensemble des données transfrontalières recensées sous la forme d'un tableau de bord de suivi, viendront nourrir la plateforme et permettront de dresser des indicateurs de suivi capables de mesurer l'atteinte des objectifs fixés à l'échelle du Grand Genève.

ENQUÊTE DE CONSOMMATION DU GRAND GENÈVE : MIEUX COMPRENDRE LES DYNAMIQUES TRANSFRONTALIÈRES

Menée conjointement par le Canton de Genève, le Pôle métropolitain du Genevois français et la Région de Nyon, une nouvelle enquête de consommation a été publiée en février 2025, actualisant celle réalisée en 2018. Plus de 9 000 résidents du Grand Genève y ont participé entre mai et septembre 2024, permettant de cartographier les comportements d'achat à l'échelle du bassin de vie transfrontalier.

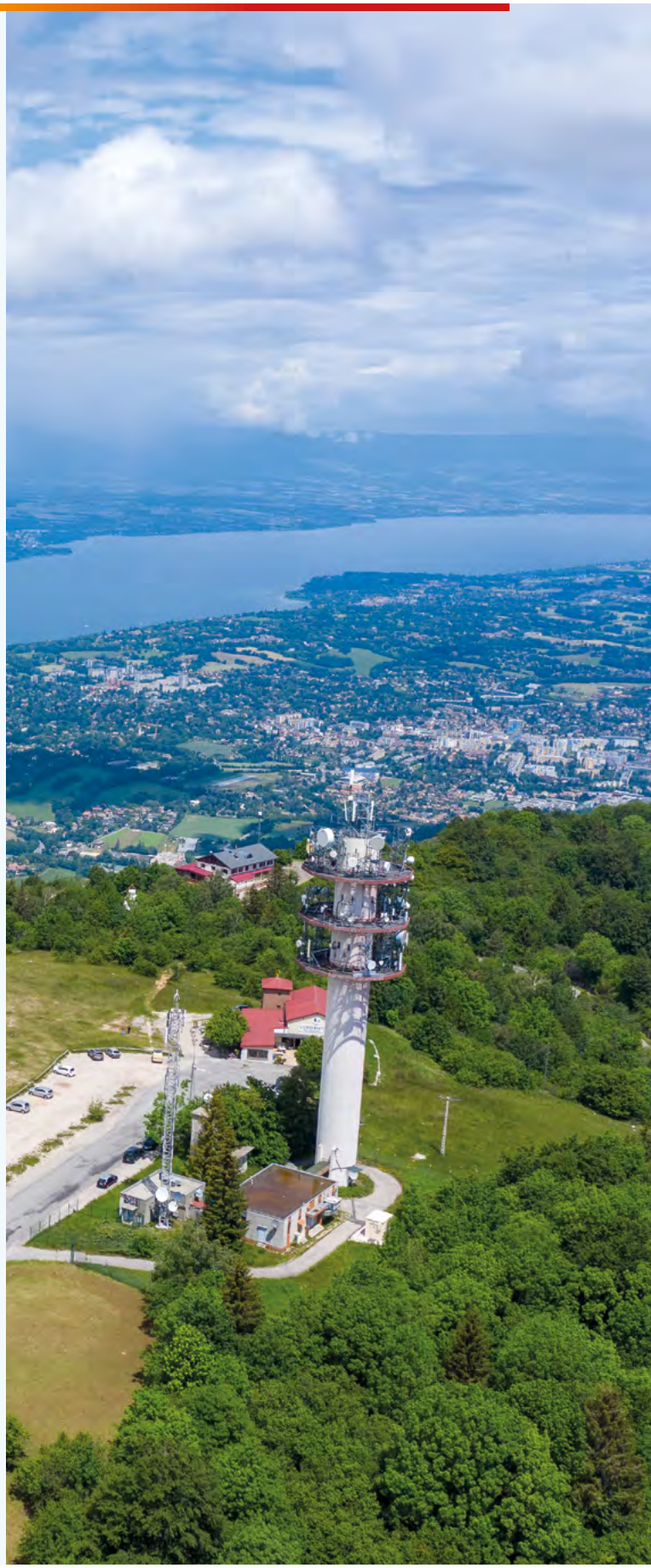
Parmi les enseignements clés : le budget annuel moyen de consommation d'un ménage atteint 16 148 CHF / 16 288 €, en hausse de 2 % depuis 2018, tandis que les achats en ligne représentent désormais 22 % des dépenses non alimentaires, soit une multiplication par 3,5 en six ans.

Les résultats alimenteront les stratégies territoriales en matière d'aménagement commercial, avec l'objectif d'un commerce prospère favorisant la consommation locale, les circuits courts et la réduction de la dépendance à la voiture.

EN SAVOIR +

Commerces et comportements de consommation

grand-geneve.org ► Enjeux ► Urbanisation ► Commerces et comportements de consommation



Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

ÉCONOMIE & FORMATION

Élus référents

- **Pierrick DUCIMETIERE**
  Délégué au développement économique et à l'attractivité
- **Aurélie GODARD CHARILLON**
  Déléguée à l'innovation, valorisation et suivi des actions innovantes
- **Philippe MONET**
  Délégué à l'innovation sociale

Techniciens référents

- **Lionel PELUD**
- **Marc GENIX**
- **Eve-Marie IBGHI-JUIN**



Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

PARTENAIRES / OPÉRATEURS

- **Pôle Territorial Innovales (ESS, Innovation sociale, transition écologique),**
- **Communauté French Tech Alpes du Genevois français,**
- **Groupement Circul'R composé de 4 cabinets : Circul'R, NymphéA Conseils, Colibree et Upsilo,**
- **Maison de l'Eco (sujets liés à la transition professionnelle et aux formations),**
- **L'Office cantonal de la Formation Professionnelle et Continue et l'Office cantonal de l'Énergie (OCEN) pour le programme France-Suisse PLANETTE,**
- **Le Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc pour les sujets d'insertion professionnelle des étudiants auprès de nos entreprises,**
- **La Fondation de l'Université Savoie Mont Blanc pour les sujets de recherche académique.**

Une stratégie économique structurée autour de 5 piliers

Le 7 février 2025, les élus du Genevois français adoptaient leur nouvelle stratégie de développement économique et de l'emploi-formation, structurée autour de 5 piliers : la transition écologique, le développement transfrontalier, l'innovation et l'entrepreneuriat, l'employabilité, et la promotion du territoire. Cette stratégie vise à renforcer le rôle du Pôle métropolitain sur les sujets économiques au service de ses intercommunalités membres, et à prioriser ses champs d'action afin de gagner en efficacité auprès des entreprises et usagers ciblés.

Un nouveau programme d'actions se définit progressivement. Il prendra particulièrement son essor durant le mandat 2026-2032.

Innovation économique

10 entrepreneurs lauréats accompagnés par l'incubateur ID CUBE



ID Cube
l'incubateur d'innovales

Créé en 2016 par Innovales, l'incubateur ID CUBE accompagne une promotion annuelle de créateurs d'entreprises à fort impact social & environnemental dans les Pays de Savoie et dans le Genevois français. Chaque année, entre 8 et 10 entrepreneurs du Genevois français, dont le projet est en phase d'émergence, sont accompagnés par des experts.

ID CUBE apporte un accompagnement sur mesure avec coaching individuel, mise en réseau, formations collectives et aide à l'obtention de financements. ID CUBE peut aussi accueillir les entrepreneurs ne bénéficiant pas d'un hébergement auprès des opérateurs économiques locaux partenaires. Les entrepreneurs sont soutenus sur différents aspects : définition de leur modèle économique, stratégie commerciale, étude de marché ou encore recherche de financeurs.

En 2025, 25 projets ont été retenus pendant l'appel à candidatures et 10 d'entre eux se développent sur le Genevois français.

→ Les lauréats 2025

- **Sollin / Pays Rochois** • Plateforme numérique pour faciliter le placement des personnes en situation de vulnérabilité – Vivre ensemble.
- **Atelier Tourbillon / Pays Rochois** • Fabrication d'objets de décoration, mobiliers upcyclés et agencements en matériaux de réemploi éco-conçus – Économie circulaire.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

- **Séniors & Co / Arve et Salève** • Création d'habitats partagés à taille humaine pour personnes âgées en perte d'autonomie – Silver Economy.
- **Coq Urbains / Annemasse Agglo** • Ateliers d'écriture de littérature urbaine – Culture ;
- **Co-Bam / Pays de Gex Agglo** • Architecte du Micro-habitat réversible – Habitat Durable.
- **Centrale Vitale Énergies / Genevois français** • Accompagnement des entreprises à la co-création et mise en place d'un processus managérial innovant basé sur la valorisation de l'humain et de son environnement – Services aux entreprises.
- **Une nouvelle perspective / Thonon Agglo** • Formation de secouriste en santé mentale au travail – Services aux entreprises.
- **Picasee / Chablais** • Plateforme numérique de facilitation mécénat entre entreprises et associations – Tech for Good.
- **Technapi / Pays de Gex Agglo** • Soutien de la biodiversité et la santé des polinisateurs par l'installation de ruchers sentinelles – Biodiversité.
- **Fières de Foot / Pays Rochois** • L'association Fières de Foot œuvre au quotidien pour que les filles et les femmes trouvent leur place dans les espaces sportifs publics.

Le dixième appel à projets ID CUBE a été ouvert de septembre à décembre 2025, pour la promotion 2026. Le dispositif a notamment été présenté lors de l'Eco Tremplin – Radio Mont-Blanc organisé le 6 novembre 2025 à Rochexpo. 18 projets entrepreneuriaux dans des domaines de la transition écologique et/ou solidaire ont été présélectionnés, représentant la quasi-totalité des intercommunalités du Genevois français.

EN SAVOIR +

innovales.fr ► nos métiers ► id-cube

Favoriser l'innovation avec la French Tech Alpes

LA FRENCH TECH ALPES GENEVOIS FRANÇAIS

Depuis 2019, le Pôle métropolitain accompagne le développement de la French Tech Alpes Genevois français afin de renforcer la mise en réseau des entrepreneurs innovants, mobiliser les lieux totems de l'innovation du territoire et inscrire le Genevois français dans la dynamique régionale, nationale et transfrontalière de la French Tech.

Ce partenariat s'inscrit dans une ambition claire : soutenir la croissance des startups du Genevois français, favoriser leur accès aux financements et aux réseaux, accompagner leur développement et renforcer les coopérations à l'échelle de l'arc alpin et du bassin genevois.

L'enjeu est également de poursuivre la structuration d'un écosystème d'innovation dynamique, capable d'accompagner les entrepreneurs dans les défis d'aujourd'hui : innovation, levées de fonds, techniques de commercialisation, développement international et transition écologique.

2025

- **49 adhérents (44 en 2024 et 32 en 2023)**
- **1 évènement majeur et 7 start ups café organisés par la French Tech Alpes du Genevois français**
- **1 guide de « l'entrepreneur alpin innovant »**
- **Près de 200 participants aux événements French Tech Alpes**

EN SAVOIR +

ftalps.com ► Territoires ► Genevois français

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Économie et transition écologique

Le dispositif d'Écologie Industrielle et Territoriale « Entrez dans la Boucle »

Objectif : accompagner les entreprises installées sur des zones d'activité dans une démarche d'économie circulaire, grâce à un dispositif d'audit, de formation et d'animations d'ateliers de synergie.

Deux types d'accompagnement sont proposés par le groupement Circul'R composé de 4 cabinets (Circul'R, NymphéA Conseils, Colibree et Upsilo) :

- Audits d'entreprises et formations individuelles,
- Temps collectifs pour faire émerger des solutions.

En 2023, 35 entreprises avaient été accompagnées. Sur la période 2024-2025, 62 nouvelles entreprises ont rejoint le dispositif. Plus de 200 ressources (matérielles, fluides, équipements) ont été identifiées pour générer à la fois du business et réduire l'empreinte matière. 110 synergies potentielles ressortent de ces échanges interentreprises.

EN SAVOIR +

genevoisfrancais.org ► Economie ► Entrez dans la boucle

Des connexions avec la mobilité professionnelle

La démarche Entrez dans la boucle a trouvé des points de convergence concrets avec les actions de mobilité professionnelle. En octobre 2025, sur la zone de Vongy-Publier, 8 employeurs représentant plus de 1000 collaborateurs se sont réunis pour co-construire un plan d'action mobilité. Le diagnostic a révélé un potentiel de report modal significatif : si 75 % des salariés se déplacent seuls en voiture, 30 % habitent à moins de 5 km de leur lieu de travail et près d'un tiers envisagent de basculer vers des alternatives. Dès la première réunion, un collectif d'employeurs et une communauté de covoiturage de voisinage ont été lancés, illustrant la complémentarité naturelle entre transition écologique et transformation des mobilités.

3e édition du Forum de l'économie circulaire transfrontalier



Consacré aux défis et aux opportunités des projets d'économie circulaire dans un contexte transfrontalier, cet événement à l'attention des entreprises et des autorités publiques françaises et suisses a permis d'apporter des réponses concrètes, en s'inspirant des démarches d'économie circulaire menées en France, en Suisse et à l'échelle transfrontalière.

Partenaire de cette 3e édition, le Pôle métropolitain a participé à la conférence « Territoires en actions », valorisant à cette occasion les plans de mobilité employeurs, le dispositif « Entrez dans la boucle » ainsi que le Contrat Chaleur Renouvelable.

2025

- **380 participants (visiteurs, experts, partenaires, étudiants, etc.) dont 45 % du Genevois français**
- **120 rendez-vous BtoB**
- **29 solutions d'économie circulaire françaises et suisses présentées**
- **14 temps forts (conférences, ateliers, village exposants, temps de démonstration)**

EN SAVOIR +

fect.fr

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Emploi et formation

Cité des Métiers du Grand Genève



La Cité des métiers est un lieu d'information en libre accès, anonyme et gratuit pour les publics en recherche d'information pour la construction de leur avenir professionnel. 3 centres associés de la Cité des métiers sont situés sur le Genevois français en 2025. Un 4e a ouvert à Thonon-les-Bains en février 2026.

Elle propose des services : espace documentaire et informatique, entretiens individuels, ateliers d'information et organise des évènements avec ses partenaires.

La Cité des métiers est au service de la stratégie du Genevois français, en mobilisant les acteurs de la formation et de l'orientation sur la promotion des métiers du territoire et plus particulièrement ceux liés à la transition écologique.

Afin de promouvoir ce service une campagne de communication numérique, personnalisée aux 3 centres associés, a été menée entre octobre et novembre 2025, générant plus de 7 000 clics vers le site internet.

2025

- **4 615 personnes accueillies (4 851 en 2024) dont 70 % étaient sans emploi, 87 % étaient âgées de + de 25 ans et 74 % avaient un niveau d'étude 3 (CAP) et plus**
- **3 087 utilisateurs de l'espace documentaire et informatique**
- **558 participants aux ateliers**

EN SAVOIR +

citemetiers.fr

PLANETTE : une plateforme numérique au service de l'emploi transfrontalier dans la transition écologique



Le projet « PLAteforme Numérique de l'Employabilité Transfrontalière pour la Transition Écologique » a pour objectif de développer les formations et promouvoir 200 métiers dans le domaine de la transition écologique grâce à la mobilisation d'un réseau de plus de 150 acteurs transfrontaliers. Une plateforme numérique offrira une visibilité complète de l'employabilité dans ce domaine.

Le Pôle métropolitain coordonne le projet avec l'Office Cantonal de la Formation Professionnelle et Continue, la Cité des Métiers du Grand Genève, l'Office Cantonal de l'Énergie et la Direction régionale de la Formation et de l'Orientation (DFOR).

PLANETTE est financé par le programme INTERREG 2021-2027, à hauteur de 80 % de l'enveloppe globale de 456 000 € relatifs aux dépenses effectuées côté français.

RÉALISATIONS 2025

- **Acquisition d'équipements numériques (réalité augmentée, cabines connectées, bornes numériques, espaces numériques, etc.)**
- **Création de 150 fiches métiers et compétences liées à la transition écologique**
- **Création d'un réseau de 150 acteurs de l'employabilité et de la plateforme numérique d'échanges de donnée**

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Grand Forma et coopérations universitaires



Depuis 2018, le Pôle métropolitain du Genevois français, au travers de la démarche Grand Forma, fédère les établissements scolaires pour développer l'offre d'enseignement supérieur, répondant aux besoins des entreprises et aux évolutions économiques du territoire.

Comme chaque année, un Comité des partenaires, à destination des acteurs de l'enseignement supérieur et recherche du territoire, favorise la mise en réseau des établissements proposant une offre de formation supérieure dans le cadre de Grand Forma. L'édition 2025 a réuni 28 participants, représentant 16 établissements et partenaires de la formation. En complément, 5 entretiens ont été réalisés avec des acteurs clés de l'enseignement : ENILV, Sport Léman, ESI, IPAC et Ecoris.

En 2025, plus de 120 formations d'enseignement supérieur sont recensées dans le Genevois français. Un chiffre en augmentation constante, avec une évolution de +50 % par rapport à 2018. Le catalogue de formation actualisé est disponible sur le nouveau site grandforma.fr, totalement renouvelé durant l'année et plus en phase avec les codes des jeunes générations.

En complément du site internet, une large campagne de communication mettant en avant les dates des journées portes ouvertes des établissements a été diffusée sur les réseaux sociaux Grand Forma, de janvier à mars 2025. Au total, 20 établissements ont pu bénéficier de ce soutien pour un peu plus de 58 000 personnes touchées.

Afin de soutenir l'innovation et la recherche appliquée au territoire, le Pôle métropolitain a par ailleurs renouvelé son adhésion à la Fondation de l'Université Savoie Mont-Blanc pour la période 2026-2031. L'objectif est d'approfondir la relation entre les chercheurs de l'USMB et les entreprises.

EN SAVOIR +
grandforma.fr

Forum des formations supérieures

Le 30 janvier 2025, 1500 lycéens (+300 par rapport à 2024) de classes de Première et Terminale se sont déplacés au Forum des formations supérieures Grand Forma à Annemasse. Au total, 67 établissements (France et Suisse) ont pu informer les futurs étudiants sur les offres de formation du territoire. En parallèle, un webinaire sur la thématique « faire ses études sur notre territoire transfrontalier » a rassemblé 90 personnes.

Club des entreprises USMB

Le Club des Entreprises de l'Université Savoie Mont Blanc (USMB) s'adresse à trois types de publics : les enseignants / chercheurs, les étudiants et les entreprises / collectivités / associations. Depuis 35 ans, il travaille à la professionnalisation des formations, à l'insertion des étudiants et développe les mises en réseaux et les collaborations.

2025

- **80 entreprises adhérentes (dont 15 du Genevois français)**
- **15 adhérents institutionnels**
- **40aine de membres associés**
- **15 000 étudiants représentés et accompagnés dont près de 1500 issus du Genevois français**
- **+ de 1500 entreprises partenaires pour l'alternance et les stages**

GRAND FORMA
Se former dans le Genevois français

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Soliway, le salon des solidarités et des métiers de l'humanitaire

Événement de référence sur les pratiques et les métiers de la solidarité internationale et de l'humanitaire, SOLIWAY est organisé tous les deux ans par la Cité de la Solidarité Internationale. Les 14 et 15 novembre 2025, les deux journées du salon ont rassemblé plus de 1200 participants à Annemasse, en présence de 39 organisations parmi lesquelles Médecins Sans Frontières Suisse, Bioforce, Médecins du Monde ou encore France Volontaires.

Professionnels, étudiants, associations, institutions et citoyens ont pu ainsi explorer les grands enjeux du secteur, partager leurs expériences et ouvrir de nouvelles perspectives d'action.

2025

- **15 conférences, 6 ateliers thématiques et 50 entretiens individuels réalisés avec Bioforce.**

Le Pôle métropolitain du Genevois français était partenaire de cette 9e édition de SOLIWAY.

EN SAVOIR +

soliway.net

Le label entreprise apprenante étendu au Genevois français



Créé en 2018, le label « entreprise apprenante » concerne l'ensemble des employeurs, entreprises, collectivités, associations qui recrutent des alternants et dont l'activité est située sur le Genevois français. Ce label apporte aux entreprises une véritable mise en lumière de leurs activités, ainsi qu'un appui à la marque employeur, montrant ainsi un engagement fort envers les jeunes du territoire et la formation. Il permet d'intégrer un réseau d'entreprises partageant les mêmes valeurs sur l'alternance. 47 entreprises, 4 collectivités et 2 associations, issus de secteurs variés (bâtiment, industrie, services, hôtellerie…) ont été récompensées depuis sa mise en place.

Présent initialement sur les intercommunalités du Genevois et d'Annemasse Agglo, le label « Entreprise Apprenante » est depuis juillet 2025 porté par le Pôle métropolitain et étendu à l'ensemble du Genevois français.

EN SAVOIR +

citemetiers.fr ► label entreprise apprenante

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Focus GRAND GENÈVE

Action économique transfrontalière

→ PACT'MATIÈRE : UN PLAN D'ACTIONS POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE À L'ÉCHELLE DU GRAND GENÈVE



L'empreinte matière d'un habitant du Grand Genève avoisine aujourd'hui 20 tonnes par an, soit cinq fois au-delà du seuil estimé soutenable à l'échelle mondiale. Face à ce constat, le Grand Genève a engagé une réponse ambitieuse et inédite : Pact'Matière.

Premier plan d'actions transfrontalier dédié à l'économie circulaire dans le Grand Genève, son objectif est central : diviser par cinq l'empreinte matière du territoire d'ici 2050.

8 premières actions structurantes ont été retenues pour initier Pact'Matière sur le territoire dès 2025, sélectionnées selon quatre critères : une impulsion publique à leur origine, une faisabilité à court terme (5 ans), un fort impact attendu sur l'empreinte matière, et une plus grande efficience grâce à leur déploiement à l'échelle du Grand Genève.

EN SAVOIR +

grand-geneve.org ► transition écologique ► économie circulaire

→ LES TABLES RONDES DU GRAND GENÈVE



Depuis 2013, la Chambre de Commerce et d'Industrie France-Suisse (CCIFS) accompagne le canton de Genève et le Pôle métropolitain dans l'organisation d'un cycle de Tables Rondes à destination des entrepreneurs français et suisses.

4 tables rondes ont été organisées en 2025 et ont réuni 175 participants (47 % français / 53 % suisses) autour des sujets suivants :

- **Février 2025 – Saint-Genis-Pouilly**
  Comment accéder aux marchés publics en France et en Suisse ?
- **Juin 2025 – Genève**
  Implantation des deux côtés de la frontière : les bonnes pratiques
- **Octobre 2025 – Genève**
  Faire de la mobilité durable un outil stratégique
- **Novembre 2025 – Annemasse**
  Collaboration industrielle transfrontalière : Sous-traitance, cotraitance et bilocalisation dans le Grand Genève

Une enquête auprès des participants affiche un taux de satisfaction de 5/5.

EN SAVOIR +

ccifs.ch ► nos événements

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

CULTURE : RÉVÉLER LE VIVRE ENSEMBLE TRANSFRONTALIER

Élu référent

- **Gabriel DOUBLET**
  Délégué à la communication,
  à la concertation et à la culture

Techniciens référents

- **Laetitia PICARD**
- **Sébastien JERDELET**



Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Soutenir et accompagner les acteurs culturels

Fonds culturel du Grand Genève



Pour sa troisième édition, le Fonds culturel du Grand Genève confirme son rôle dans la structuration d'une scène artistique transfrontalière. Avec 63 dossiers déposés — soit 2,5 fois plus que l'année précédente —, l'engouement des porteurs de projets pour cet outil unique témoigne d'une dynamique en pleine consolidation. Doté d'une enveloppe de 220 000 €/CHF, cofinancée par la Ville et le Canton de Genève, la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, l'Association des communes genevoises et le Pôle métropolitain du Genevois français, le fonds soutient des projets qui croisent les disciplines, relient les territoires et inventent de nouvelles formes de rencontre entre culture, société et environnement.

→ **9 projets lauréats 2025/2026**



- **Bal Chorégraphié**
  Château Rouge FR + Passedanse CH
  Bals participatifs mêlant habitants, artistes professionnels et amateurs.
- **Léman Music Express**
  Ar(t)abesques FR + Festival Antigel CH
  Train transformé en scène mobile avec six heures de DJ sets féminins dans le Léman Express, ligne Coppet–Annemasse.
- **Le Cycle des lumières**
  Magic Green Art FR
  + École de cirque de Confignon CH
  Spectacles lumineux itinérants à vélo sur les voies vertes du Grand Genève.
- **Jazz On The Water III**
  Château Rouge FR + Commune de Vernier CH
  Orchestre transfrontalier éphémère en hommage à Miles Davis, réunissant élèves de conservatoires et artistes professionnels.
- **Exposition d'art contemporain et programme de rencontres**
  DDA AURA FR + DDA Genève CH
  Grande exposition célébrant la création contemporaine du Grand Genève, avec dispositif de médiation.
- **Léman Bouquet Festival**
  Léman Bouquet Festival FR
  + Les amis du Léman Bouquet Festival CH
  Festival cyclo-musical itinérant alliant excellence artistique et mobilité active.
- **D'un train à l'autre**
  Caraba Production FR + Partemus CH
  Série de podcasts immersifs sur la mémoire locale à écouter à bord du Léman Express, prolongée par des concerts-débats.
- **L'Atlas sauvage du Grand Genève**
  Loris Grillet CH, Niels Ackermann CH
  + Jean Abbiateci FR
  Projet transmédia explorant les zones naturelles méconnues du territoire, mêlant photographie, journalisme et création numérique.
- **OJE ! On joue ensemble !**
  Tenseï FR + On The Good Foot Cie ChamploO CH
  Tournée dans l'espace public mêlant hip-hop, théâtre, sport et participation citoyenne dans 20 lieux du Grand Genève.

Ces événements se déroulent entre avril 2025 et décembre 2026 et sont à retrouver sur l'agenda culturel du Grand Genève.

EN SAVOIR +

grand-geneve.org ► evenements

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Rencontres culturelles

Après deux éditions en 2023 et 2024 ayant réunis à chaque reprise plus de 120 acteurs culturels français et suisses, le Pôle métropolitain programmera une prochaine édition pour juin 2026.

Les Rencontres culturelles du Grand Genève ont pour objectif de réunir et connecter les acteurs culturels des deux côtés de la frontière afin de renforcer les liens et les coopérations à l'échelle du Grand Genève. Elles constituent un espace d'échange et de réflexion autour des défis communs, des expériences et des solutions pour le développement culturel du territoire. Cet événement contribue également à imaginer une vision culturelle transfrontalière, durable et partagée pour l'avenir du Grand Genève.

EN SAVOIR +

genevoisfrancais.org ► culture ► rencontres culturelles

Valoriser les initiatives

Agenda culturel du Grand Genève



En 2025, l'Agenda culturel du Grand Genève représentait plus de 46 % des visites réalisées sur le site du Grand Genève, soit une hausse de 10 points par rapport à 2024. Entre 400 et 800 événements en moyenne sont publiés.

L'année 2025 a marqué une étape importante dans le développement de l'outil, avec la finalisation des passerelles techniques permettant désormais d'agréger les événements culturels de l'ensemble des communes du Grand Genève. Ce travail de coordination et d'interconnexion renforce la visibilité de l'offre culturelle à l'échelle transfrontalière.

Une refonte de l'interface a également été réalisée afin d'améliorer l'expérience utilisateur et la lisibilité de l'agenda. De nouvelles catégories (week-end, gratuité, recommandations) permettent désormais aux utilisateurs de mieux cibler les événements selon leurs envies et usages.

Parallèlement, un travail de promotion de l'outil et de définition de sa ligne éditoriale a été engagé afin de renforcer son identité propre et de mieux refléter la richesse et la diversité culturelle du Grand Genève.

EN SAVOIR +

grand-geneve.org ► événements

L'Histoire du Grand Genève dans les écoles primaires

Le Pôle métropolitain du Genevois français a financé la distribution de près de 5 000 exemplaires du troisième tome de la collection Histoire de Genève et sa région dans les écoles primaires des 117 communes du territoire, avec l'appui des communautés de communes et d'agglomération. Rédigé et illustré par Lydie Meynet pour les élèves de CM2, cet ouvrage retrace le règne de Rodolphe III, dernier roi d'un royaume construit autour du Lac Léman aux alentours de l'an 1000, et éclaire ainsi le rattachement de la région au Saint Empire Romain Germanique.

Ce troisième tome est venu prolonger le travail engagé autour de la transmission de l'histoire commune du territoire auprès des jeunes publics. Il s'inscrit dans une démarche de valorisation du patrimoine et de l'identité du Grand Genève.

EN SAVOIR +

genevoisfrancais.org ► culture ► un livre sur l'histoire du Grand Genève

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Lancement de l'exposition photo « L'Humain au cœur de la nuit »



Vernissée le 11 avril 2025 en ouverture de la 5e édition de *La Nuit est Belle !*, l'exposition photographique transfrontalière *L'Humain au cœur de la nuit* a entamé une tournée itinérante de 18 mois à travers plus de 40 communes du Grand Genève, dont 27 françaises. Présentée en plein air et accessible à tous, elle réunit 24 clichés sélectionnés parmi plus de 600 soumis par une centaine de photographes, et réalisés par 15 lauréats des deux côtés de la frontière.

À travers la diversité des regards portés sur la nuit — espace de vie, de mystère, de fête ou de solitude — l'exposition invite le public à questionner sa relation à l'obscurité et à ses enjeux culturels, sociaux et environnementaux, tout en illustrant les liens qui unissent les territoires français et suisses du Grand Genève.

Ce projet permet de mettre en lumière les liens entre les habitants et les territoires du Grand Genève, de valoriser les coopérations culturelles franco-suisses et de rendre visible l'action du Pôle métropolitain à travers une démarche culturelle partagée, où les regards et les usages de la nuit dépassent naturellement les frontières.

EN SAVOIR +

genevoisfrancais.org ► culture ► l'exposition photographique transfrontalière

Vers un projet culturel de territoire franco-suisse



À l'issue des Rencontres culturelles transfrontalières de novembre 2024, les élu·es des deux côtés de la frontière ont affirmé une ambition commune : faire de la culture un axe structurant de la coopération transfrontalière. Fort d'un réseau déjà riche de nombreuses initiatives portées par les acteurs du territoire, le Grand Genève franchit une nouvelle étape avec le lancement, en 2025, d'un Projet culturel de territoire. Son ambition est de créer les conditions durables permettant de faciliter, renforcer et valoriser les coopérations culturelles à l'échelle du bassin de vie transfrontalier.

Porté conjointement par le Pôle métropolitain du Genevois français, la Ville et le Canton de Genève, l'Association des communes genevoises et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, ce projet est élaboré en étroite concertation avec les acteurs culturels, les collectivités, les partenaires institutionnels et les habitants. Il vise à construire une vision stratégique partagée de la coopération culturelle transfrontalière, à mieux articuler les initiatives existantes, à développer de nouveaux outils communs, à consolider les financements et à définir une gouvernance pérenne. Il porte également l'ambition de faire de la culture un levier au service des grandes transitions et des défis auxquels le territoire est confronté. Engagée fin 2025, la démarche doit aboutir en 2027 à l'adoption d'une feuille de route culturelle transfrontalière partagée par l'ensemble des partenaires.

EN SAVOIR +

genevoisfrancais.org ► culture ► projet culturel de territoire

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

COMMUNICATION

Élu référent

- **Gabriel DOUBLET**

Délégué à la communication, à la concertation et à la culture

Techniciens référents

- **Sébastien JERDELET**
- **Nadine ROULIN**
- **Laure FABIANI**
- **Cécile SAIAH**



Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Relations médias

En 2025, le Pôle métropolitain du Genevois français a diffusé quinze communiqués de presse couvrant quatre grandes thématiques.

La **mobilité** a occupé une place centrale, avec le lancement officiel de Genevois français Mobilités, la nouvelle Autorité Organisatrice de la Mobilité, et l'annonce de l'extension du réseau de covoiturage HéLéman à huit nouvelles communes desservies. Un dossier dédié aux dispositifs d'accompagnement des commerçants dans le cadre des travaux tram – piétonnisation à Annemasse a également été diffusé.

La **transition écologique et le cadre de vie nocturne** ont été mis en avant, à travers la 5e édition de *La Nuit est belle !*, accompagnée d'un partenariat renforcé avec Enedis, le Syane et le SIEA, et le lancement d'un catalogue pédagogique destiné à sensibiliser les scolaires à la pollution lumineuse dès la rentrée 2025.

La **culture transfrontalière** a été représentée avec le lancement de l'appel à projets du fonds culturel Grand Genève 2025-2026, et la sortie du troisième tome de la collection Histoire de Genève et sa région, destinée aux écoles primaires.

Enfin, une **prise de position politique forte** a marqué l'année : le Pôle métropolitain s'est mobilisé face à la décision du Canton de Genève de mettre fin à la scolarisation des enfants domiciliés en France. Le départ d'Antonio Hodgers du gouvernement genevois a également fait l'objet d'un communiqué, saluant son engagement pour le bassin de vie transfrontalier.

→ Soutien à la presse locale

Le Pôle métropolitain a consacré 10 500 € en 2025 à des achats d'espaces dans les pages régionales des magazines et journaux locaux, et leurs sites internet (campagnes covoiturage, fonds culturel, articles de fonds, etc.).

Campagnes et productions



- **Incitations financières covoiturage BlaBlaCar Daily** « Partagez vos trajets, réduisez vos frais »
- **Prolongement de la ligne HéLéman Vuache-Genevois-Annemasse**
- **Services mobilité :** CITIZ et plans de mobilité employeurs
- **Les journées portes ouvertes** des établissements **d'enseignement supérieurs – Grand Forma**
- **Les centres associés de la Cité des métiers**
- **Appel à projets Fonds culturel 2025**
- **Entrez dans la boucle** (économie circulaire, auprès des zones d'activités)
- **Contrat chaleur renouvelable**
- **L'expo photos 2025-2026**
- **En lien avec la TAC, suivi des campagnes de promotion des services de transport sur l'agglomération d'Annemasse**

Publications à l'attention des élus

- **L'ACTU EN BREF,** 3 parutions comprenant une diffusion à l'ensemble des élus communautaires des 8 intercommunalités
- **Parutions dans le magazine l'Extension** (5 numéros)
- **Parutions dans le magazine Nouveau Genève** (2 numéros)
- **Rapport d'activité 2024**
- **Genevois français Mobilités :** brochure de présentation

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Digital

Sites internet

Le site genevoisfrancais.org a connu 31000 visites en 2025. Un chiffre multiplié par 2 par rapport à l'année précédente. Les pages liées à la culture, au SCoT et à la présentation de la collectivité sont les plus visitées. À noter que le site du Pôle métropolitain a vocation à cibler les élus, agents, partenaires et médias. Il oriente les utilisateurs vers les sites dédiés à ses services.

La plateforme covoiturage-leman.org a intégré fin 2025 une cartographie dynamique précisant les points d'arrêt des lignes HéLéman. Les campagnes d'incitation ont notamment permis de totaliser 18000 connexions.

Grâce à une nouvelle campagne d'un mois menée sur les 3 Centres associés, le site citemetiers.fr a enregistré une hausse de 29% de connexions, avec plus de 18000 visites. Il informe en continu sur les dates des ateliers dédiés à l'orientation professionnelle.



Le site grandforma.fr a connu une refonte totale, avec une toute nouvelle plateforme depuis septembre 2025, orientée vers les publics jeunes. Un catalogue complet avec plus de 120 formations est proposé, ainsi que des articles réguliers dédiés à l'offre de formation sur le territoire. 7200 visites ont été recensées en 2025.

Dans le cadre des prises de compétence SCoT et Autorité organisatrice de la mobilité, deux nouvelles plateformes ont été créés en 2025 :

genevoisfrancais-mobilites.fr (juillet 2025), cette plateforme informe sur le rôle de l'entité, avec l'ensemble des services déployés, tout en renvoyant vers les opérateurs ;

scot.genevoisfrancais.org, plateforme dédiée au SCoT et aux démarches de concertations associées.

Le Pôle métropolitain utilise depuis 2023 l'outil français **MATOMO** afin de mesurer l'audience et de ses sites web.

Audiovisuel

Une vidéo de présentation de la démarche SCoT (4 intercommunalités concernées), a été éditée en 2025. Par ailleurs, dans le cadre de la promotion des 3 centres associés de la Cité des métiers, une vidéo de présentation du service et personnalisée par lieu, a été créée et diffusée sur les réseaux sociaux.

Réseaux sociaux

Durant l'année 2025, le Pôle métropolitain a réalisé 218 publications sur ses 7 comptes Facebook, Instagram et LinkedIn (voir ci-dessous). 2 comptes dédiés à la nouvelle marque « Genevois français Mobilités » ont été créés. Les sujets liés aux démarches culturelles, au covoiturage, aux actualités transfrontalières ou encore à La nuit est belle ont été les plus plébiscités.

Comme pour l'année 2024, la situation au 31 décembre traduit une progression générale des abonnés de 13%.

	Variation annuelle	2025	2024	2023
Facebook	6%	**1211**	1139	1042
LinkedIn	17%	**4834**	4121	3570
Instagram Grand Forma	26%	**205**	162	100
LinkedIn Grand Forma	19%	**400**	337	269
Instagram Genevois français Mobilités	/	**100**	/	/
LinkedIn Genevois français Mobilités	/	**300**	/	/
Facebook covoiturage-leman	-1%	**1098**	1109	1092

*Une page Facebook Genevois français Mobilités a été créée depuis (janvier 2026).

En complément, les 2 groupes Facebook dédiés aux usagers des lignes HéLéman Vuache-Genevois-Annemasse et Pays de Gex, ainsi que la page générique rassemblaient fin 2025 une communauté de 2800 membres.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Renforcer la collaboration avec les collectivités

Forum des collectivités de la Haute-Savoie



Les infrastructures de transport ayant bénéficié de cofinancements Suisses dans le cadre des Projets d'agglomération étaient à l'honneur sur le stand du Pôle métropolitain lors du 11e Forum des collectivités territoriales de la Haute-Savoie à ROCHEXPO le 17 octobre 2025. Depuis 2007, 130 MCHF de financements de la Confédération suisse dédiés à ces infrastructures ont été obtenus dans le Genevois français.

Événementiel 2025

- **Organisation du Forum des formations supérieures** Grand Forma, le 30 janvier 2025
- **Organisation des Assises transfrontalières des élus,** le 27 mars 2025 au Salève
- **Organisation de la 5e édition de *La Nuit est belle !,*** 11-13 avril 2025
- **Organisation de la Signature du Projet d'agglomération 5,** 5 juin 2025 au Salève (voir partie Grand Genève)
- **Organisation et participation au Forum de l'économie circulaire transfrontalier,** le 16 septembre 2025 à Thonon
- **Participation au Forum des collectivités de la Haute-Savoie,** le 17 octobre 2025 à La Roche-sur-Foron (voir plus haut)

FOCUS
Genevois français Mobilités

Afin d'accompagner la mise en place de l'Autorité organisatrice de la mobilité, et l'émergence de la nouvelle marque « Genevois français Mobilités », plusieurs actions et outils ont été réalisés en 2025 parmi lesquelles :

- **Événement de lancement le 9 juillet 2025**
- **Brochure de présentation**
- **Lancement d'un site internet dédié genevoisfrancais-mobilites.fr**
- **Présence sur Instagram et LinkedIn**
- **Covering de 13 bus et 2 TAD sur le périmètre CCG, et 4 bus de la ligne 4 (Annemasse – Saint-Julien)**
- **Réflexion stratégique sur l'évolution de la marque**

FOCUS
Tram-piétonnisation Annemasse



Dans le cadre de l'Autorité organisatrice de la mobilité, le Pôle métropolitain pilote désormais le chantier de la phase 2 du tram Annemasse – Genève, ainsi que sa communication : communication sur le projet, avancées des travaux, information riverains-habitants et commerçants, sensibilisation, indemnisation et accompagnement des commerçants, signalétique sur chantier, etc.

Un Apéro tram & piétonnisation et deux réunions avec les riverains (focus sur deux zones spécifiques) ont été réalisés entre juillet et décembre 2025 afin d'informer et dialoguer avec les habitants.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Focus GRAND GENÈVE

Communication

Le Pôle métropolitain porte l'ensemble de la communication du Grand Genève.

→ LE GRAND GENÈVE A MOBILISÉ LES MÉDIAS VIA 9 COMMUNIQUÉS DE PRESSE EN 2025.

Parmi les principaux sujets évoqués : le dépôt d'un 5e Projet d'agglomération sollicitant un cofinancement fédéral de 56 mesures de transport public, les résultats de l'enquête sur les habitudes de consommation à l'échelle transfrontalière, les accords transfrontaliers sur le financement d'infrastructures de mobilité, le renouvellement du Forum d'agglomération, la Nuit est belle et la nomination de Nicolas WALDER à la présidence du GLCT Grand Genève.

→ 2 ÉVÉNEMENTS PHARES

Les équipes du Pôle métropolitain se sont largement mobilisées sur l'organisation de l'événement de lancement de la 5e édition de *La nuit est belle !*, le vendredi 11 avril 2025, ainsi que de la signature du Projet d'agglomération 5, le 5 juin 2025. Cette signature a été complétée par un dépôt official à Berne auprès des représentants de l'administration fédérale.

→ LES RENDEZ-VOUS DU GRAND GENÈVE

Le Grand Genève propose chaque année une série de webinaires et immersions territoriales, permettant de mieux appréhender son fonctionnement, son rôle et ses missions en matière de planification territoriale, d'aménagement, de mobilité et de transition écologique. Élus, techniciens et société civile sont systématiquement conviés à ces Rendez-vous.

Pour l'année 2025 :

- **5 webinaires**
  > Informer et expliquer
- **2 Immersions territoriales**
  > Découvrir et sensibiliser

Les webinaires (d'une durée d'une heure, organisés le mardi de 13h à 14h) ont suscité un intérêt croissant, réunissant systématiquement plus de 100 personnes connectées.

→ LE GRAND GENÈVE COMMUNIQUE SUR :

4 plateformes réseaux sociaux :

- **Facebook**
- **Instagram**
- **LinkedIn**
- **YouTube**

3 sites web :

- **grand-geneve.org**
- **lanuitestbelle.org**
- **air2g2.app**

Le nombre d'abonnés aux réseaux sociaux du Grand Genève a augmenté en moyenne de 20 % entre 2024 et 2025. Une hausse de 4 points au regard des moyennes des 2 années précédentes grâce notamment à l'évolution de la ligne éditoriale sur Instagram. 160 publications ont été réalisées.

Plus de 84 000 visites ont été recensées sur le site grand-geneve.org en 2025.

→ +4 000 MEMBRES AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ GRAND GENÈVE SUR L'APPLICATION GEOVELO

L'application de guidage en temps réel Geovelo permet aux cyclistes de trouver les meilleurs itinéraires à vélo : privilégier les pistes cyclables, éviter les zones dangereuses, s'adapter au type de vélo (classique, électrique, cargo), etc. Gratuite et disponible sur le territoire du Grand Genève depuis 2019, avec une communauté forte de 17 000 membres, elle propose également de nombreux itinéraires de balades à vélo.

Afin d'assurer la promotion de l'application, le Challenge Geovelo Grand Genève proposé sur le mois de mai a recensé plus de 1900 participantes et participants, soit 17 400 trajets réalisés, pour 177 000 km parcourus : un record qui continu d'être battu, depuis le début de Geovelo dans le Grand Genève. Chaque année, 10 lauréats sont récompensés pour leur régularité sur l'ensemble du mois.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

MOBILISER DES MOYENS AU BÉNÉFICE DU TERRITOIRE

Élu référent

- **Christian DUPESSEY**
Président

Techniciens référents

- **Yann PERQUIN**
- **Marc GENIX**
- **Ghizlaine JABRANE**
- **Pascaline MANGIN**
- **Mélanie ROUSSEAU**
- **Ghislaine WILLEMIN**
- **Frédéric BESSAT**



Dispositifs engagés

Fonds vert

Effectif depuis 2023, le fonds vert est un dispositif proposé par l'État, pour accélérer la transition écologique dans les territoires. Il est destiné à financer des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie. Dans le cadre de ses actions dédiées aux services à la mobilité, le Pôle métropolitain a déposé en 2025 deux dossiers pour les incitations au covoiturage dans l'Ain et la Haute Savoie, pour un total de 20 064 € de financement de l'État.

Partenariat avec la Banque des territoires

Le Pôle métropolitain du Genevois français bénéficie d'un partenariat avec la Banque des Territoires pour la période 2023-2026. Ce soutien permet l'accompagnement en ingénierie de projets portés par le Pôle métropolitain et ses intercommunalités membres en matière d'aménagement durable du territoire ou de transition écologique et énergétique.

En 2025 le Pôle métropolitain a bénéficié d'un financement à hauteur de 50 000 € consacré à des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage au profit de ces intercommunalités en matière d'aménagement du territoire (fonciers économiques).

Déploiement du Contrat chaleur renouvelable du Genevois français avec l'ADEME

Le Pôle métropolitain a formalisé en 2022 une demande de portage d'un Contrat chaleur renouvelable pour le Genevois français, auprès de l'ADEME. Cette contractualisation engage le Pôle métropolitain jusqu'à fin 2026 autour de plusieurs objectifs :

- Initier l'installation de 25,050 GWh de chaleur renouvelable,
- Faire émerger au minimum 12 projets,
- Le Genevois français et ses collectivités pourront bénéficier jusqu'à 12 millions d'aides ADEME, soit un taux moyen d'environ 50 % par opération (en matière d'études pré-opérationnelles ou d'installation d'énergies renouvelables).

À fin 2025 **près de 70 projets** d'énergie renouvelable issus du Genevois français (collectivités ou opérateurs privés) ont sollicité cet accompagnement financier. ► **Voir page 7.**

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

RAPPORT FINANCIER

Budget principal

2025

BUDGET PRIMITIF

- **Fonctionnement :** 3 690 620 €
  (4 107 518 € en 2024)
- **Investissement :** 360 210 €
  (3 246 637 € en 2024)

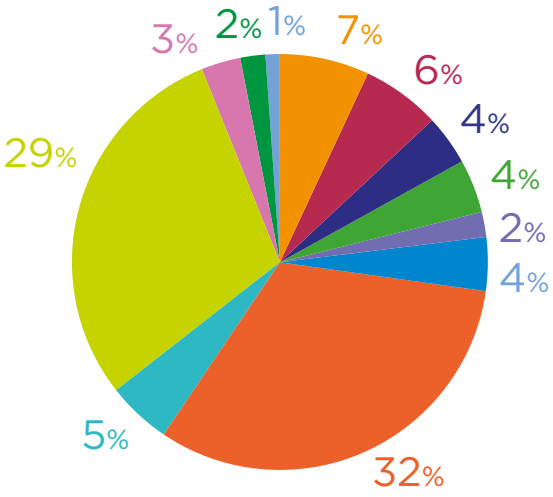
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

- **Fonctionnement :** 1 698 073 €
  (1 319 400 € en 2024)
- **Investissement :** 780 457 €
  (1 394 221 € en 2024)

→ Contexte budgétaire

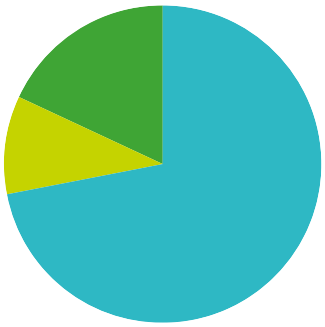
- 1 budget principal & 2 budgets annexes (SCoT et AOM)
- Contribution annuelle au GLCT Grand Genève : 100 000 € pour 2025.

Affectation du budget principal 2025
(budget primitif + budget supplémentaire)



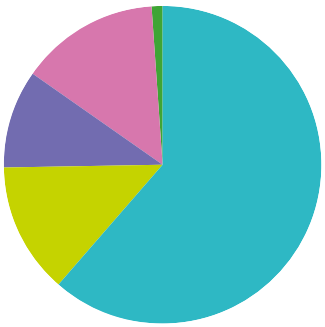
- Économie **530 042 €**
- Mobilité **497 000 €**
- Communication Culture **351 000 €**
- Transition écologique **288 313 €**
- Aménagement **178 000 €**
- Gouvernance **317 900 €**
- Frais de personnel **2 501 573 €**
- Fonctionnement de la structure **428 053 €**
- Investissement (mobilité, transition écologique, aménagement) **2 288 029 €**
- Amortissement **243 898 €**
- Investissement mobilier **188 098 €**
- Vir. Section fonctionnement **52 912 €**

Compte administratif 2025



Dépenses
5 077 005 €
(4 889 378 € en 2024)

- Fonctionnement **4 447 168 €**
- Investissement **629 837,53 €**
- Reste à réaliser **1 104 333,36 €**



Recettes
5 618 605,15 €
(4 656 782 € en 2024)

- Fonctionnement **4 617 131 €**
- Investissement **1 001 473,77 €**
- Report 2025 en fonctionnement **787 182 €**
- Report 2025 en investissement **1 052 279 €**
- Reste à réaliser **50 000 €**

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Contributions des EPCI en 2025

Membres	Population totale INSEE 31/12/2022	BUDGET PRINCIPAL 2025 €/habitant	BUDGET PRINCIPAL 2025 Total contribution
• Pays de Gex Agglo	106 924	7,01 €	749 537,24 €
• Thonon Agglomération	97 077	7,01 €	680 509,77 €
• Annemasse Agglomération	96 489	7,01 €	676 387,89 €
• Communauté de Communes du Genevois	49 817	7,01 €	349 217,17 €
• Communauté de Communes du Pays Rochois	30 310	7,01 €	212 473,10 €
• Communauté de Communes Faucigny Glières	29 204	7,01 €	204 720,04 €
• Terre Valserhône l'Interco	22 090	7,01 €	154 850,90 €
• Communauté de Communes Arve et Salève	20 891	7,01 €	146 445,9 €
Total membres Pôle métropolitain du Genevois français	**452 802**		**3 174 142,02 €**

Budget annexe AOM

2025

BUDGET PRIMITIF

- **Fonctionnement :** 18 501 079,64 €
- **Investissement :** 53 293 853,54 €

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

- **Fonctionnement :** - 2 229 171,86 €
- **Investissement :** - 3 327 230,83 €

Contexte budgétaire

- La Communauté de Communes du Genevois et Annemasse Agglo ont décidé de confier leur compétence AOM au Pôle métropolitain, à compter du 1er juillet 2025. Les missions des Autorités Organisatrices de la Mobilité sont définies par le titre III du livre II de la première partie du Code des Transports et notamment les articles L. 1231-1 et suivants.
- Pour assurer une information financière et budgétaire transparente, un budget annexe AOM du Genevois français a été créé.

Reprise des résultats des budgets annexes d'Annemasse Agglo suite au transfert de la compétence AOM au 1er juillet 2025.

Membres	Résultats 2025
Fonctionnement	4 432 284 €
Investissement	4 779 029 €
Total	**9 211 313 €**

Subvention d'équilibre de la Communauté de communes du Genevois suite au transfert de la compétence AOM au 1er juillet 2025.

Membres	Total Subvention d'équilibre 2025
CC du Genevois	1 814 853 €
Total	

Compte administratif 2025

2025

DÉPENSES TOTALES : 34 862 263 €

- **Fonctionnement :** 13 322 912 €
- **Investissement :** 21 539 351 €
- **Reste à réaliser :** 353 291,25 €

RECETTES TOTALES : 38 948 506 €

- **Fonctionnement :** 17 112 494 €
- **Investissement :** 21 836 012 €
- **Reste à réaliser :** 0 €

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Budget annexe SCoT 2025

2025

BUDGET PRIMITIF

En fonctionnement
- Dépense : 489 586 €
- Recettes : 489 586 €

En investissement
- Dépense : 107 700 €
- Recettes : 107 700 €

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE

En fonctionnement
- Dépense : 75 254 €
- Recettes : 75 254 €

En investissement
- Dépense : 56 000 €
- Recettes : 56 000 €

Contexte budgétaire

- Suite au transfert de la compétence SCoT au Pôle métropolitain en 2024 par 4 intercommunalités, un budget annexe dédié a été créé pour financer l'élaboration du SCoT du Genevois français, ainsi que le suivi, la mise en œuvre et l'évolution des documents en vigueur.
- Celui-ci a été principalement consacré au démarrage des travaux d'élaboration du SCoT du Genevois français (diagnostic territorial, Projet d'aménagement stratégique, animation de réunions politiques et travail technique). Il a également permis de financer de premières actions de communication auprès du grand public et des élus locaux.

Contributions des 4 EPCI ayant transféré la compétence SCoT

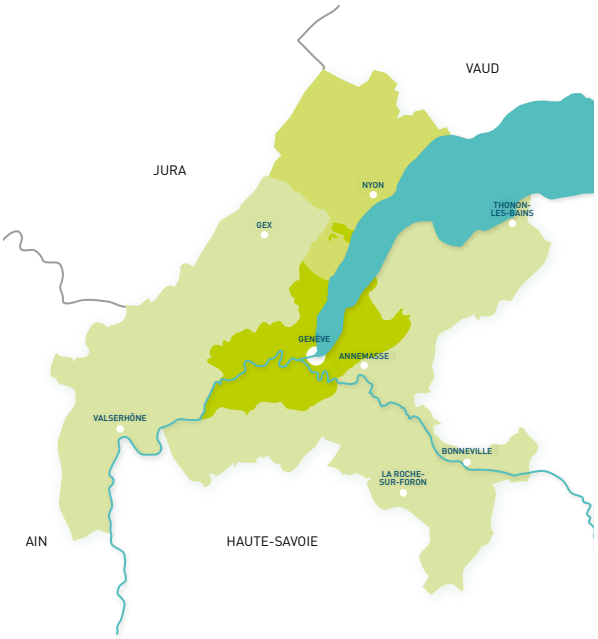
		BUDGET ANNEXE SCOT	
EPCI	Population totale au 1er janvier 2025	Cotisation 2025	Montant de la contribution
• Communauté d'Agglomération du Pays de Gex	106 924	1,70 €	181 770,80 €
• Communauté de Communes Terre Valserhône	22 090	1,70 €	37 553,00 €
• Communauté de Communes du Genevois	49 817	1,90 €	94 652,30 €
• Communauté d'Agglomération Annemasse – Les Voirons	96 489	1,82 €	175 609,98 €
Total	**275 320**	**-**	**489 586,08 €**

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

LE GRAND GENÈVE



Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE



- Canton de Genève
- District de Nyon
- Pôle métropolitain du Genevois français

Repères

- **2** pays
- **2** cantons
- **2** départements
- **1** région
- **1** million d'habitants
- **209** communes
- **80 000** passagers Léman Express par jour

Cette agglomération transfrontalière englobe les 117 communes du Pôle métropolitain du Genevois français, les 45 communes du Canton de Genève ainsi que les 47 communes du district de Nyon, ce qui représente plus d'un million d'habitants.

Avec plus d'un million d'habitants et plus de 553 000 emplois, ce territoire est l'un des plus dynamiques d'Europe.

Le Pôle métropolitain du Genevois français, en fédérant les intercommunalités du territoire, constitue l'interlocuteur principal des collectivités suisses et françaises, pour relever les défis frontaliers et transfrontaliers du Grand Genève.

Le Groupement Local de Coopération Transfrontalière (GLCT)

Structure de droit suisse, il assure la gouvernance du Grand Genève et œuvre au développement d'actions transfrontalières. Il est notamment en charge de la conception et du suivi des différents Projets d'agglomération franco-valdo-genevois (5 générations de dispositif à ce jour).

Composé de 26 membres - 24 membres de droit et 2 membres associés - représentant l'ensemble des territoires impliqués, le GLCT Grand Genève est géré, au quotidien, par une Présidence composée au 31.12.2025 d'un Président, Monsieur Nicolas Walder, pour le Canton de Genève, et de cinq Vice-présidents dont Monsieur Christian Dupessey pour le Pôle métropolitain du Genevois français.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Nicolas Walder, nouveau Président du GLCT Grand Genève



Le 27 novembre 2025, lors de l'Assemblée du GLCT Grand Genève, Nicolas Walder, Conseiller d'État genevois en charge du département du territoire, a été élu à la présidence du Groupement local de coopération transfrontalière. Il succède à Antonio Hodgers, qui occupait cette fonction depuis 2018.

Ancien Conseiller administratif de la Ville de Carouge et Conseiller national de 2019 à 2025, Nicolas Walder a affiché son ambition de renforcer les missions du GLCT pour répondre aux défis du bassin de vie transfrontalier, en appelant les élus à « aller plus loin avec courage et ambition. »

Dépôt d'un 5e Projet d'agglomération



Les partenaires français, genevois et vaudois du Grand Genève se sont réunis le 5 juin 2025 pour confirmer leur engagement dans un 5e Projet d'agglomération, avant de remettre officiellement la candidature du Grand Genève à la Confédération à Berne le 26 juin 2025. Ce document, élaboré tous les quatre ans, sollicite un cofinancement fédéral pour 56 mesures de mobilité — transports publics, mobilité douce, interfaces multimodales — pour un montant total de 536 millions de francs, sur la période 2028-2032.

Sur le territoire français, 22 mesures sont concernées pour un montant de 180 millions de francs, parmi lesquelles l'aménagement d'un axe BHNS entre Saint-Genis-Pouilly et Meyrin, le réaménagement du carrefour Porte de France, un axe vélo transfrontalier Genève-Reignier, et la mise en site propre de la ligne 6 de la TAC avec son prolongement jusqu'au P+R Sous-Moulin à Thônex.

Les résultats de l'examen technique par les services de la Confédération sont attendus pour mi-2026, la décision finale de cofinancement relevant du Parlement fédéral à l'automne 2027.

EN SAVOIR +

grand-geneve.org ► Au sujet du Grand Genève ► Projets d'agglomération

Infrastructures : des étapes importantes



- **Inauguration de la ligne de bus à haut niveau de service entre Ferney-Voltaire - Gex et Genève**
- **Lancement des travaux côté suisse du prolongement du tram des Nations** entre le Grand Saconnex et Ferney-Voltaire, septembre 2025 (79,4 MCHF de subventions fédérales)
- **Lancement du chantier de requalification route de Crassier à Eysins** (Vaud) (1,2 MCHF de subventions fédérales)
- **Démarrage des travaux de la passerelle entre Ambilly et Annemasse** (1,26 MCHF de subventions fédérales)
- **Poursuite des travaux de la phase 2 du tram Annemasse – Genève,** pour une mise en circulation en 2026 (12,3 MCHF de subventions fédérales)

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Accords transfrontaliers historiques pour la mobilité du Grand Genève



Le 27 novembre 2025, neuf collectivités publiques françaises, genevoises et vaudoises ont signé trois accords engageant près de 182 millions de francs (192 millions d'euros) entre 2026 et 2032 pour développer les alternatives à la voiture individuelle à l'échelle du Grand Genève. Ces accords portent sur le cofinancement d'infrastructures structurantes situées en France — dont deux projets directement portés par le Pôle métropolitain du Genevois français : le doublement du P+R de la gare de Machilly et le BHNS Annemasse–Bonne avec le P+R de Nangy.

Soucieux du débat démocratique sur le financement de ces infrastructures, le Conseil d'État genevois prévoit sur ce sujet une votation populaire en 2026.

En complément, une lettre d'intention visant à porter la participation financière suisse à 60 % des coûts d'exploitation des lignes de bus transfrontalières (contre 40 % aujourd'hui), pourrait permettre aux partenaires français de réinvestir environ 2,4 millions d'euros par an dans le renforcement des lignes de rabattement.

EN SAVOIR +

grand-geneve.org ► Actualités ► Accords transfrontaliers historiques (novembre 2025)

Forum d'agglomération

Le Forum d'agglomération a entamé sa quatrième mandature en 2025. Après un appel à candidatures, son Assemblée a été renouvelée et une trentaine de nouvelles structures de la société civile grand-genevoise l'ont rejoint.

Cette instance de concertation à l'échelle du Grand Genève rassemble 82 structures, réparties en 3 collèges : économie, social et culturel, environnement.

Lors de sa séance d'installation, l'Assemblée du Forum a élu 3 présidentes et présidents (1 par collège) :

- **Collège économie :** Françoise Doucet (Guichet d'informations généralistes - GIG)
- **Collège social & culturel :** Olivier Dufour (Fédération genevoise des associations de personnes handicapées et de leurs proches, Fégaph)
- **Collège environnement :** Bernard Lensel (Urbanistes des territoires)

5 rapports ont été publiés par le Forum d'agglomération en 2026 :

- **La mobilité douce « Pédaleur, marcheur : hâte-toi lentement ! »**
- **Audiovisuel et téléphonie transfrontalière**
- **Le 5e Projet d'agglomération**
- **La gouvernance du Grand Genève**
- **Transport ferroviaire et perspectives dans le Grand Genève**

EN SAVOIR +

grand-geneve.org ► forum-agglomeration

Assises transfrontalières des élus

Les Assises transfrontalières des élus du Grand Genève réunissent les parlementaires genevois, vaudois et français ainsi que les élus locaux de l'agglomération transfrontalière du Grand Genève. Elles traitent des problématiques de développement à l'échelle du Grand Genève, notre bassin de vie transfrontalier.

Portée par le Pôle métropolitain du Genevois français, la 11e édition des Assises transfrontalières s'est déroulée le 27 mars 2025 au Téléphérique du Salève, et avait pour thème « Foncier et habitat dans le Grand Genève : partager nos constats, s'inspirer de nos solutions ».

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

Fin de la scolarisation à Genève des enfants domiciliés en France

Le 11 juin 2025, le Canton de Genève annonçait l'arrêt, dès la rentrée de septembre 2026, de la scolarisation dans ses écoles publiques des enfants domiciliés en France. Le Pôle métropolitain du Genevois français a dénoncé à plusieurs reprises cette décision unilatérale et injuste pour les familles concernées — à plus de 80 % de nationalité suisse. Elle représente un transfert de charges estimé à 27 millions d'euros par an pour les collectivités françaises, contraintes d'absorber ces élèves dans un contexte de fortes tensions sur le système scolaire du Genevois français.

Tout au long de l'année les élus du Pôle métropolitain se sont fermement tenus aux côtés de l'État pour exiger la suspension de cette mesure, rappelant que les travailleurs frontaliers contribuent à hauteur de plus de 1,2 milliard de CHF à l'impôt genevois.

5 ans du Léman Express



Symbole de la coopération transfrontalière dans le Grand Genève, le Léman Express a célébré en juin 2025 ses cinq ans de service. Le bilan dépasse toutes les espérances : l'objectif initial de 50 000 voyageurs quotidiens, fixé à horizon quatre ans, a été atteint en seulement deux ans, et la barre des 80 000 voyageurs par jour a été franchie à l'automne 2024.

Cette célébration a également été marquée par l'annonce de l'ouverture d'une septième ligne directe entre Annemasse et Genève-Aéroport via le tunnel de Châtelaine, prévue dès décembre 2025.

Édition et coordination :
Pôle métropolitain du Genevois français, service communication

Directeur de la publication :
Gabriel Doublet, Président du Pôle métropolitain du Genevois français

Conception et réalisation :
marylene-goncalves.com

Crédit photos :
Agence Hemelka (pages 1, 10, 12, 14, 16, 17, 30)
Pôle métropolitain du Genevois français (pages 3, 13, 38, 41)
AdobeStock (pages 6, 20, 24)
Syane (page 7)
Gilles Bertrand (pages 7, 11, 18, 25, 31, 43)
Valserhone (page 15)
Annemasse Agglo (pages 17, 22)
Georges Cabrera Tribune Genève (page 18)
Grand Genève Alpcat-Medias (page 19)
Action logement (page 21)
Julie Rebaudo / @evoq (pages 26, 29)
Innovales (page 27)
CCIFS (page 33)
Aude Nowak (page 34)
Anatholie (page 35)
Daniel Leal (page 37)
Grand Forma (page 40)
Alisson de Andrade (page 47)
Luc Frey (pages 49, 50)
État de Genève (page 49)
Conseil départemental de l'Ain (page 49)
Martial Trezzini (page 51)

© **Pôle métropolitain du Genevois français**
Juillet 2026

Toute désignation de personne, de statut, de fonction ou de profession utilisée dans le présent document s'applique indifféremment aux femmes et aux hommes.

Envoyé en préfecture le 22/09/2026
Reçu en préfecture le 22/09/2026
Publié le 22/09/2026
ID : 074-200011773-20260917-CC_2026_0110-DE

FICHES D'IDENTITÉ DES TERRITOIRES

Source : INSEE RP 2022 (population et emplois)

Population totale 2026

Taux de croissance population 2020-2026

Nombre d'emplois 2022

ANNEMASSE AGGLO
98 343
+8%
27 518

ARVE ET SALÈVE
21 541
+6%
3 743

FAUCIGNY GLIÈRES
29 376
+5%
13 683

GENEVOIS
50 728
+10%
10 722

PAYS DE GEX AGGLO
109 288
+12%
19 390

PAYS ROCHOIS
30 703
+8%
9 661

TERRE VALSERHÔNE
22 682
+1%
6 702

THONON AGGLOMÉRATION
98 527
+10%
27 308

GENEVOIS FRANÇAIS
461 188
+9%
118 727

GENEVOIS FRANÇAIS Pôle métropolitain

15 avenue Émile Zola
74100 Annemasse
Tél : +33 (0)4 50 04 54 05
info@genevoisfrancais.org
genevoisfrancais.org